CCAF

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 25 Février 2013

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2012

○

- Rapport moral
- Rapports d'activités
- Rapport d'orientation
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes

○

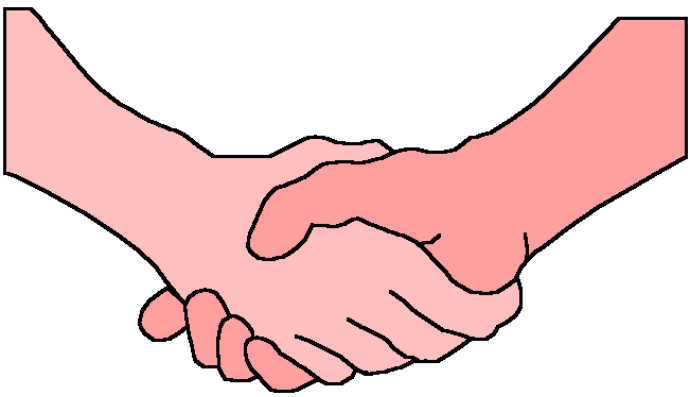

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

SOMMAIRE

	Page
Matthieu 25	3
Introduction	4
1/ Avant propos	
Un contexte social qui se dégrade	5
2/ Rapport moral	
A - Vie et évolutions de l'association en 2012.	6
B - La mise en œuvre du projet social du CCAF	9
C - Quelques chantiers transversaux	11
3/ Rapport d'activité par services	12
A - Accueil de jour	12
B - Domiciliation	20
C - Foyer André Roux	23
D - Accompagnement vers l'emploi	26
4/ Rapport d'orientation 2013	**35**
A – Perspectives pour notre association	35
B - Perspectives pour l'accueil	35
C - Perspectives pour la domiciliation	36
D - Perspectives pour le foyer	36
E - Perspectives pour l'AVE	37
Conclusions du rapport	37
5/ Rapport financier	**38**
A - Bilan financier 2012	39
B - Budget prévisionnel 2013	42
C - Rapport du commissaire aux comptes	43
Annexes :	
Le projet associatif du CCAF	45
Sigles utilisés dans ce rapport	48
L'organigramme 2012	49
Les dons en nature en 2012	50
Etre serviteur vrai par Jean Besset (1987)	51
Couverture : Merci à nos partenaires	52

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

L'ESSENTIEL

Venez, les bénis de mon Père: prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.
Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger;
j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire;
j'étais étranger, et vous m'avez recueilli;
j'étais nu, et vous m'avez vêtu;
j'ai été malade, et vous m'avez visité;
j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. "
Alors les justes lui répondront: " Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim, et vous avons-nous donné à manger; avoir soif, et vous avons-nous donné à boire?
Quand vous avons-nous vu étranger, et vous avons-nous recueilli; nu, et vous avons-nous vêtu?
Quand vous avons-nous vu malade ou en prison, et sommes-nous venus à vous? "
Et le Roi leur répondra: " En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. "

Evangile de Matthieu 25, 34 – 40

Repas de Noel des sans abri à la Roseraie

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

INTRODUCTION

L'hiver 1984 des chrétiens se sont mobilisés contre l'inacceptable situation faite aux démunis, ils ont créé la table ouverte, première initiative du CCAF. Puis, nos prédécesseurs ont structuré l'action du CCAF en 4 services toujours aussi pertinents dans la situation d'aujourd'hui.
A leur suite, il nous faut entendre et faire entendre l'appel des sans-abri dans notre société inégalitaire. Cette année encore l'action se poursuit car les mal logés, les sans revenus, les SDF ont plus que jamais soif de dignité et de fraternité.

Ce rapport annuel vous propose 7 regards complémentaires :

Situer le contexte socioéconomique actuel	(Avant propos)
Discerner les évolutions de notre vie associative.	(Rapport moral)
Evaluer l'action de nos 4 services	(Rapport d'activités)
Définir les perspectives futures et baliser nos priorités	(Rapport d'orientation)
Rendre compte de la gestion financière de l'association	(Rapport financier)
Donner les moyens financiers pour agir	(Budget prévisionnel)
Entendre l'expertise du Commissaire aux comptes	(Rapport de Mr Briet)

Ces documents sont le fruit d'un ensemble de démarches : les réponses individuelles à l'évaluation, le bilan dressé par chaque équipe de service, l'étude statistique, les réflexions du bureau, du Conseil d'administration, des groupes de travail ainsi que du Comité de pilotage avec nos partenaires. Que tous soient remerciés pour cet effort de discernement sur nous-mêmes.

Conformément à nos statuts, l'assemblée est invitée à entendre ces bilans et à se prononcer sur la gestion effectuée en 2012.

Fraternité, justice, démocratie
La devise républicaine sur la fraternité sera toujours tronquée tant qu'il restera des citoyens sans toit, sans aucun revenu sur le bord du chemin.

Les convictions chrétiennes qui animent le CCAF nous stimulent pour tisser au quotidien des liens fraternels pour agir vers plus de justice.

L'action pour l'insertion sociale et économique des personnes est une chance pour qu'elles retrouvent leur place de citoyen à part entière dans notre démocratie.

Au CCAF, SDF veut dire aussi Soif de Dignité et de Fraternité

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

I AVANT PROPOS

Un contexte social qui se dégrade

Le nombre de personnes vivant en France sous le seuil de pauvreté augmente (1). La précarité s'étend, le nombre de sans-emploi s'amplifie et touche dramatiquement les jeunes. Ce chômage se cumule avec le manque de logements. En conséquence beaucoup se retrouvent avec le seul RSA et parfois à la rue. Les familles monoparentales sont les plus touchées par la précarité.

Dans nos villes des signes ne trompent pas : augmentation de la mendicité, des personnes recherchent dans les poubelles, flux à l'accueil et à la domiciliation…Notre secteur compte aussi plusieurs hôtels loués pour des personnes à la rue à Paris placées là par le Samu social. Cette année encore des Roms ont été expulsés et des jeunes nous ont sollicités pour les accueillir.

La précarité ce n'est pas seulement être privé de toit, mais aussi de revenus et donc de possibilité de consommation… C'est aussi les contraintes quotidiennes : se laver à un endroit, aller manger à un autre, dormir dans un lieu différent chaque soir. Les sans abri marchent beaucoup entre ces lieux.

L'accumulation des accidents de la vie et d'échecs, la vie à la rue, la solitude loin des familles et le sentiment d'inutilité avec un avenir bouché entraînent de graves problèmes de santé (physique et psychique) la déprime et l'alcoolisme refuge, voire la consommation de drogue ou la délinquance.

Mais percevoir ces conséquences ne doit pas faire oublier les causes : la crise économique, le manque d'emplois adaptés aux travailleurs peu qualifiés, l'illettrisme ou l'échec scolaire, le sous développement des pays d'origine, l'accentuation des inégalités de revenus… Car il y a de l'argent mais il n'est pas partagé. Le nombre de milliardaires dans le monde n'a jamais été aussi grand.

Parmi les plus démunis financièrement nous sommes témoins de richesses humaines : ces multiples gestes d'entraide entre eux et d'une ingéniosité pour survivre. Comme dit la FNARS (2) ils sont experts de la précarité.

Les difficultés des personnes que nous accueillons dans nos services nous amènent à nous intéresser aux champs sociaux suivants : La grande pauvreté, l'hébergement et le logement, la santé, l'emploi, la formation, la politique sociale, l'organisation des collectivités locales et des services sociaux, le Plan local de l'habitat (PLH), la vie associative… Autant de domaines pour lesquels il nous faut continuer d'acquérir des compétences pour agir efficacement.

Le 10 et 11 décembre 2012 le gouvernement a réuni une grande « Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'insertion sociale ». Les grandes associations ont beaucoup travaillé pour y rendre compte des difficultés de terrain et faire des propositions dont certaines ont été entendues, mais il reste beaucoup à faire.

Localement s'exprime une grande volonté de nos partenaires de vouloir travailler en réseau. Cela demande d'articuler des cultures différentes.

La lutte pour l'insertion sociale des plus démunis est un enjeu majeur dans notre société.

(1) En 2010, 14,1 % de la population vit au dessous du revenu médian de 964€ (La Croix 10 déc. 2012)
(2) Fédération nationale des associations de réinsertion sociale

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

II RAPPORT MORAL GLOBAL

A - Vie et évolutions de l'association en 2012

Conscient de ce contexte difficile, le CCAF s'est mobilisé dans bien des domaines. Sa force est la collaboration active de bénévoles, de donateurs, de salariés, d'administrateurs qui apportent chacun leurs compétences, leur ouverture sur d'autres réseaux.

● Le travail du Conseil d'administration

Lors de la dernière Assemblée Générale vous avez adopté une révision des statuts qui mettent en évidence dans notre but l'accueil et l'accompagnement des personnes vers leur réinsertion sociale. Depuis, la composition du CA a évolué, Gisèle Labbé a rejoint l'Algérie, Jean Paul Plotard n'a pu continuer, le Secours catholique a mandaté Jacques Clouet, Patrick Chong, pasteur est parti à Vincennes, il a été remplacé par Laurence Berlot. Guy Leconte de la Société st Vincent de Paul a rejoint le CA. Les membres de droit se sont tous impliqués dans la mobilisation de leurs communautés et réseaux, ce qui est la chance du CCAF : un collectif d'associations pour les plus démunis.

Le CA s'est réuni 6 fois pour travailler sur plusieurs sujets importants :

- Elections des membres du bureau
- L'accompagnement social en CCAF qui a débouché sur les 2 jours de formation,
- La mise par écrit de notre projet associatif défini en 6 objectifs : accueil, droits, santé, logement, formation, emploi (voir en annexe) Nous y revenons page 9.
- Les relations avec les salariés de l'association
- Les relations externes et collaborations avec d'autres acteurs
- Le 30ème anniversaire de notre fondation
- Et bien sûr chaque fois il a fait le point sur les finances …

Entre les CA, le bureau a assuré la coordination concrète des services et des commissions. Il a préparé les rencontres internes et externes. Bref, c'est un travail d'équipe qui conduit la barque du CCAF.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres	Fonctions	Mandats
Mr François ANGER,	Président :	Membres élus au bureau
Mr Jean-Philippe CHARTRAIN,	Vice-président :	"
Mme Anne BUCHSENSCHUTZ,	Secrétaire :	"
Mr Jean-Claude TUPINIER,	Secrétaire Adjoint :	"
Mr Jacques MOREL,	Trésorier :	"
Mr. Bernard NGAY,	Trésorier Adjoint :	"
Mr. Bruno Charpy	Responsable de la domiciliation	Elu au CA
Abbé Olivier Vatar	Curé de la Paroisse catholique de CHELLES	Membres de droit
Madame Françoise d'Ornano	Paroisse orthodoxe ST SERAPHIM de SAROV	"
Pasteur Laurence Berlot	Église protestante unie de LAGNY-CHELLES	"
Mr Jacques Morel	Association familiale protestante	"
Mr Jacques Clouet	Secours Catholique de Seine et Marne	"
Mr Guy Leconte	Société St-Vincent de Paul de Seine et Marne	"
Michel Gazagne	Responsable du foyer	Invité

MEMBRES d'HONNEUR : Pasteur Jean BESSET, Père Bruno BELTRAMELLI, Mme Jeanne LEROY, Mme M.M. ROUX

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

● Trois commissions ont fonctionné cette année.

Réseau de santé :
Anne Buchsensutz en collaboration avec Naima Cheffah, éducatrice spécialisée au CCAF, et Mme Lagorce du CCAS de la mairie, a provoqué la rencontre des **acteurs locaux de la santé** pour mieux prendre en compte la santé mentale des personnes précaires, notamment pour faire face à la souffrance psychique fréquemment constatée parmi les accueillis. Un réseau de partenaires professionnels (liste au chapitre accueil) s'est constitué pour permettre l'échange d'expériences tous les 3 mois. Par ailleurs, le CCAF a déposé auprès de l'Agence Régionale de la Santé, un dossier de demande de subventions pour améliorer la prise en compte de la santé mentale des personnes en situation de grande précarité. Ce dossier est soutenu par la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine.

Hébergement :
Pour tenter de faire aboutir notre **projet d'extension du foyer** après quelques espoirs déçus des années passées, un groupe de travail a réuni les compétences de Michel Gazagne (responsable du foyer), Emile Vignacourt (ancien directeur de la mairie), Jean François Maurice (juriste) et Luc Monti (association des Cités du Secours catholique) animé par François Anger. Notre maire Mr J P Planchou et notre président d'agglomération Mr JJ Marion nous ont reçus, ainsi que le directeur de Marne et Chanterene Habitat Mr Paturet. Dans le même but, plusieurs rencontres ont également eu lieu avec Habitat et Humanisme, la Fondation Abbé Pierre, la Croix Rouge…Bref, un travail de lobbying et de recherche de partenaires capables de nous soutenir est bien commencé. Espérons qu'il aboutira en 2013.

Finance :
Pour faire face à la diminution de subventions et que les demandes ne reposent pas sur un seul homme une commission finances a été constituée. Composée de Jean Philippe Chartrain, Marie Françoise d'Ornano, Michel Gazagne, Bernard N'Gay et moi-même, en lien avec notre trésorier Jacques Morel et notre comptable Didier Smets. L'échéancier des demandes a été établi et les membres se sont répartis les dossiers et les recherches dans le but de **diversifier nos ressources**. Nous cherchons à renforcer des relations avec nos réseaux ecclésiaux afin de motiver de nouveaux donateurs, à créer de nouvelles relations avec des fondations, à susciter des ventes, des dons en nature… L'objectif est également de faire connaitre aux pouvoirs publics les besoins des sans-abris. Ce travail ingrat mettra du temps à aboutir mais déjà quelques signes donnent espoir (voir bilan financier).

● Les bénévoles signes de fraternité

Ils sont la tête et les mains du CCAF qui accueillent et servent les personnes reçues dans nos services. Contrairement à d'autres associations qui se sont fortement professionnalisées, le CCAF s'appuie sur des équipes de volontaires expérimentées et organisées qui assurent la continuité et savent se renouveler. Elles sont ouvertes au recrutement de nouveaux bénévoles que l'on découvre par les relations, par les paroisses et par le Carrefour des associations. Parmi les bénévoles une majorité est en retraite mais il est à remarquer aussi que 4 demandeurs d'emploi ont donné du temps bénévolement (une a retrouvé un emploi, une autre une formation). Que tous soient chaleureusement remerciés car le bénévolat témoigne de la gratuité et met en œuvre la fraternité chère au CCAF. Il est bien vécu dans un pluralisme d'opinions qui est aussi une chance du CCAF.
A signaler aussi qu'une jeune étudiante de l'IRTS de Neuilly a trouvé sa place dans notre équipe pendant 8 semaines de stage. Une réunion avec l'équipe enseignante a permis d'ouvrir de nouvelles collaborations.

● L'apport des salariés

Le CCAF bénéficie également de la compétence de 8 salariés. Ce sont 5 conseillers en insertion professionnelle et une hôtesse d'accueil à l'AVE et 2 éducatrices spécialisées qui partagent leur temps entre le foyer et l'accueil. La plupart ont vécu leur 2ème ou 3ème année au CCAF. Ils assument un travail important pour mettre en œuvre les objectifs du CCAF. Ils le représentent auprès des usagers qu'ils reçoivent et dans les réunions externes auxquelles ils participent. Pour manifester la reconnaissance de leur place dans le CCAF, leur donner des informations et les consulter, le bureau a pris l'initiative d'une première rencontre des salariés en octobre et une autre est prévue en avril.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Le CA a également souhaité qu'ils se concertent pour élire un représentant à notre assemblée générale. Cette disposition nouvelle vous sera soumise dans le règlement intérieur.
En votre nom le Conseil tient à remercier les salariés, comme les bénévoles, pour tout le travail accompli avec compétence et respect des personnes accueillies.

● La formation des salariés et des bénévoles

Après avoir approfondi pendant plusieurs années la démarche d'accueil, suite aux travaux du CA, la formation de cette année a porté sur l'accompagnement social et la participation des personnes. Les réseaux associatifs de l'insertion (FNARS) ont beaucoup travaillé ces sujets. Il est indispensable de progresser en CCAF pour cheminer avec les personnes que nous devons aider à se reconstruire. Là aussi c'est une dimension de la fraternité humaine que nous mettons en œuvre dans nos différentes responsabilités.
Par ailleurs une petite bibliothèque se constitue pour appuyer nos recherches sur des ouvrages de référence. Il nous faut aussi mieux tirer parti des abonnements ASH que nous avons souscrits.

● Les adhérents donateurs

Avec le bénévolat, les donateurs constituent la force de l'association CCAF. Une association sans adhérent serait une entreprise. Les donateurs sont issus de familles, de paroisses, de réseaux étendus **sur 17 communes** de notre secteur. Certains ayant déménagé sur 7 autres départements continuent de nous soutenir. Chacun se sent partie prenante de notre combat pour la dignité des sans- abri. Une famille Morbihannaise d'un SDF décédé, que nous avions hébergé, donne chaque année au CCAF. Des familles ont invité au partage lors des obsèques d'un parent lui-même donateur au CCAF. D'autres enfin apportent des dons en nature très importants pour soulager notre budget. Que tous soient remerciés pour cet engagement qui fait le CCAF.

Notre association compte maintenant 89 donateurs auxquels s'ajoutent 26 bénévoles (donateurs de temps et de compétences), ce qui fait **115 adhérents en 2012**. 12 donateurs de 2011 n'ont pas renouvelé leur geste mais au moins **47 nouveaux** donateurs nous ont rejoints, ce qui est très encourageant. Il faut encore élargir le nombre d'adhérents pour compenser les déménagements ou les décès et surtout pour que davantage de personnes donnent leur avis dans l'association et sensibilisent leur entourage à la cause des démunis. J'invite donc chacun à proposer l'adhésion autour de lui.

Enfin je voudrais remercier en votre nom Mme Arlette Briet qui vous envoie chaque année le reçu fiscal qui vous est dû. Le tableau qu'elle entretient permet de voir les fluctuations entre années.

Fidèles au partage chaque année :

Année :	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	**2012**
Donateurs :	51	59	55	58	55	27	50	**78**
Ont donné :	3 972€	4 367€	5 161€	6 350€	7 175€	3 375€	6 260€	**7215€**

Les personnes faisant des **dons en nature** ne sont pas répertoriées ici car souvent anonymes, mais elles rendent aussi un grand service. Le don de 118 **magnifiques cartes de vœux** réalisées par les élèves de 6ème en cours de dessin à Gasnier Guy pour les sans abri, nous a particulièrement touchés. Et les destinataires ont apprécié cette attention tout comme les produits alimentaires et d'hygiène collectés pour eux dans ce collège pour une valeur de 1 607 €.

● Les personnes reçues

Ce tour d'horizon des acteurs du CCAF serait tronqué si l'on omettait ceux pour qui il est fait, à savoir les personnes dans le besoin. 1171 conviés à l'AVE pour orientation, 838 qui ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi, 17 hébergés au foyer, presque 400 personnes à la domiciliation et 585 venues à l'accueil en 2012. En tenant compte que des personnes de l'accueil utilisent aussi le service courrier, on peut estimer qu'environ **2700 ont bénéficié de l'action du CCAF** cette année. Chaque service donne dans son rapport d'activités son analyse du public concerné. Force est de constater que malgré nos efforts le nombre des personnes dans le besoin augmente.
Il nous faut prendre les moyens de mieux connaître leurs attentes comme le souhaitent d'ailleurs les associations du réseau FNARS afin de mieux ajuster notre action et mieux les faire entendre.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

B- La mise en œuvre du projet social du CCAF

Partant de la mémoire collective et de quelques écrits, le CA a doté l'association d'un document qui exprime notre projet associatif. Celui-ci se décline en **6 grands objectifs et une méthode** (Voir en annexe). Ce cap ainsi défini doit maintenant être connu et approprié par l'ensemble des membres du CCAF et devenir la référence de notre action quotidienne et de notre réflexion. Cette démarche est nouvelle dans notre culture interne. Où en est ce commencement de mise en œuvre de chacun de nos objectifs ?

1 / Accueillir, répondre aux besoins de première nécessité

C'est sans doute ce que nous savons le mieux faire, mais il faut toujours être vigilant dans chacun de nos services. La Roseraie est bien l'espace qui reçoit toute personne sans discrimination dans un climat paisible. C'est essentiel car de notre capacité d'accueil dépend ensuite l'écoute, l'instauration d'un climat de confiance, la possibilité d'un accompagnement sur les autres objectifs du CCAF et la voix d'une fraternité. C'est bien le lieu où les personnes peuvent se nourrir (sans restriction), se laver, laver leur linge, se vêtir, être conseillées et surtout être prises en compte comme personne humaine. « *Il n'est pas toujours facile de tisser une relation de confiance qui demande de la disponibilité et du temps. On est pris par de multiples demandes et je n'ai pas souvent le temps de m'asseoir et discuter avec les uns et les autres* » observe une bénévole. « *Le service fonctionne bien. Les bénévoles et les travailleurs sociaux se mettent en 4 pour bien accueillir et rendre service aux accueillis. Il y a une bonne ambiance* » note une autre.

2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté

Beaucoup demandent conseil sur les documents qu'ils reçoivent des administrations et qu'ils ne comprennent pas facilement. La perte et le vol des papiers d'identité ou autres documents personnels sont courants lorsque les personnes n'ont pas de toit. Nous les aidons à faire les démarches nécessaires. Beaucoup méconnaissent leurs droits. Par exemple ils ne demandent pas le RSA, nous les conseillons en ce domaine. Se faire domicilier est un moyen d'être pris en compte comme citoyen par les administrations. L'écrivain public est bien utile.
Mais il faut dire que « *certains accueillis étrangers, par crainte des autorités ne cherchent pas à être régularisés* » observe un bénévole. Il déplore que nous n'ayons pas tous les agréments pour domicilier ces personnes « *Nous souhaiterions un agrément complet (DALO, asile, AME)* ».
Un autre bénévole a accompagné des migrants à la préfecture pour l'obtention de leur titre de séjour.

3/ Améliorer la santé et l'accès aux soins

Il nous arrive de mettre des personnes en lien avec l'hôpital, voire même d'y accompagner certaines. Une analyse du cahier de l'infirmière nous a permis de voir les pathologies les plus fréquentes et l'enjeu de ce poste pour les accueillis. Des infirmières ont rejoint l'équipe des bénévoles.
Le chantier de la santé mentale est conduit grâce au réseau mis en place avec les partenaires contactés (voir commission). En 2013 pourra commencer la mise en lien de ces malades avec les structures adaptées. Et si la demande de subvention auprès de L'ARS (Agence régionale de santé) aboutit, une vacation d'un psychologue pourra se mettre en place.

4/ Permettre de se loger décemment

C'est bien cet objectif capital pour sortir nos amis de la rue qui mobilise à la fois le foyer et la commission hébergement citée plus haut. Elle n'a pas ménagé sa peine pour demander d'autres appartements et établir le projet d'une autre maison relais intitulé « un toit pour toi ».
Dans le quotidien, nous invitons les personnes à contacter le 115, en leur prêtant notre téléphone. Nous aidons des personnes à faire leur demande de logement et à réunir les documents indispensables pour accéder à ce bien. Mais force est de constater que bien des accueillis et des domiciliés n'ont pas encore été suffisamment accompagnés pour faire entendre leur demande d'un toit. Les statistiques publiques sont donc bien en dessous de la réalité. Nous devons mieux nous organiser sur ces demandes de logements. Y compris pour « *faire valoir leurs droits dans le cadre de la loi DALO et saisir la commission de médiation* » note judicieusement un bénévole.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

5/ Ouvrir à la culture et à la formation

Face au besoin de plusieurs migrants d'apprendre le français, nous avons consulté les centres sociaux de quartier et constaté que leurs cours n'ont plus de place. Seule l'Université Inter-âge en avait quelques unes ou l'on a orienté des tamouls. Nous espérons qu'un jour le Secours catholique pourra prendre cette action en charge comme il le fait très bien à Lagny et Claye. D'autres parlent le français mais ne savent pas lire. L'illettrisme demande d'agir.

Plusieurs accueillis et hébergés ont apprécié les spectacles offerts par Culture du Cœur. Il y a encore à faire pour inviter à visiter les musées remarque un bénévole « *ils sont gratuits le 1er dimanche du mois* »

Quelques jeunes venus à l'accueil ont été orientés vers la Mission locale et par ce biais ont pu intégrer une formation professionnelle. Cette démarche est courante dans le travail de l'AVE.

6/ Mettre en route vers l'emploi

La demande de travail s'exprime de bien des manières dans nos services. Certains demandent de l'aide à la rédaction de leur CV, d'autres cherchent des « petits boulots », collectent la ferraille, rendent service chez des particuliers. Nous orientons vers la CARED pour refaire découvrir le travail. Nous-mêmes nous passons par cet organisme pour le ménage des bureaux AVE et la distribution des repas (foyer). Mais l'essentiel de l'action relevant de cet objectif se réalise bien sûr à l'AVE (voir son rapport d'activités) qui est reconnue à Chelles, Lagny et Chessy pour la qualité d'accompagnement des personnes au RSA. Lors des travaux pour les bureaux de l'AVE, la mairie a fait travailler une entreprise d'insertion. Nous sommes intéressés que se développent à Chelles des initiatives de ce type pour permettre à des personnes de reprendre dans des conditions adaptées le chemin du travail.

Notre méthode d'accompagnement social

Plusieurs ouvrages sur ces sujets ont été achetés et commencent à circuler. Les deux journées de formation des bénévoles et salariés ont porté sur ce thème nouveau au CCAF. Une bénévoles note dans son évaluation : « *Très intéressant de se retrouver avec tous les acteurs du CCAF, d'échanger et de réfléchir à « comment avancer » vers nos objectifs* ». D'autres ont moins apprécié l'intervenante. Ce thème demande d'être encore travaillé à tous les niveaux.

Conclusion sur ces objectifs

Dans les relations externes il n'est pas rare qu'on nous demande de présenter ce projet, y compris pour les demandes de subvention, ce qui est normal. Ce regard transversal sur la mise en œuvre de notre projet associatif montre qu'il est stimulant pour l'ensemble des acteurs du CCAF. La démarche commence, 2013 la poursuivra. Les rapports d'activité en révèlent la concrétisation.

Suite du conflit au Sri Lanka : errance mondiale

Témoignage de la traductrice d'un accueilli à la Roseraie

Monsieur U … K… est né en 1967, il n'a actuellement aucun document. Voilà pourquoi :

Il est arrivé en France en 2005, il n'a pas été accepté comme réfugié politique donc il est parti en Suisse. Là-bas, il n'a pas pu avoir le statut de réfugié politique. Donc il est parti en Norvège ou il n'a pas réussi non plus à avoir les documents. Il a été arrêté par la police qui l'a renvoyé en France.

En ce moment, il vit en France dans une situation difficile car il ne peut pas manger et n'a pas de logement. Il n'y a pas longtemps, il a appris que ses parents sont morts. Il ne peut pas retourner au Sri Lanka car il n'a plus personne là-bas. Et la situation y est très difficile.

Maintenant il est malade, il voudrait savoir s'il y a des moyens pour avoir des soins gratuits. Il demande une aide pour faire des démarches pour obtenir les documents.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

C – Quelques chantiers transversaux

● Notre communication :

Le CCAF est encore mal connu des habitants de nos communes. Il ne bénéficie pas de la notoriété d'une association nationale. Nos efforts vont de l'interne vers l'externe. Le bulletin de relation avec les donateurs a été poursuivi. Pour les usagers de nos services un livret d'accueil a été créé et l'on apprend à le distribuer. Des présentations sont faites dans nos paroisses ainsi que dans les lycées Gasnier Guy à Chelles et Saint Laurent à Lagny. Notre dépliant largement diffusé au Carrefour des associations, évolue incluant les logos de nos partenaires. Ceux-ci reçoivent des dossiers précis. L'inauguration des douches a réuni le député, l'adjointe au maire chargée de la solidarité. L'événement a donné lieu à des articles médias dans la Marne et Le Parisien et une brève sur Canal Coquelicot. Une jeune stagiaire a créé des pages sur Facebook, par contre faute de temps notre projet de création de site n'a pas encore abouti. Il faudra envisager une diffusion du dépliant en sortie de gare ou sur le marché pour atteindre d'autres publics. Car c'est le principal déclencheur d'adhésions.

● Relations externes

Le travail de nos différents services en réseau avec différents acteurs est très important pour faire avancer la cause des plus démunis. Nous avons dressé un inventaire de plus **de 50 collaborations** sur les 2 territoires des Maisons Départementales des Solidarités (MDS). Dans les domaines de l'emploi, de la réinsertion, de la santé et de l'hébergement, ainsi qu'au plan financier, nous pouvons compter sur des partenaires fiables. Le CCAS (mairie), la MDS (conseil général), la DDCS (préfecture), la DIH (conseil général), l'ADSEA siègent à notre comité de pilotage et nous conseillent efficacement. Pour notre projet d'extension du foyer nous avons consulté beaucoup d'institutions (voir chap foyer). L'AVE est également au cœur d'un ensemble de collaborations.

● Année de travaux dans nos locaux

Cette année plusieurs chantiers ont occasionné des mois de patience, collaborations multiples (avec la mairie, les entreprises…), quelques perturbations, puis des emménagements. Ces investissements ont porté sur des appartements repeints, la création de nouveaux bureaux pour l'AVE et des douches et une laverie pour l'accueil ainsi que la rénovation de sa cuisine.
Nous avons créé un poste de bricolage qui permet des ajustements pratiques et des économies grâce à la proposition de bénévolat de François Serrano (convention avec la Fondation Orange qui finance son salaire 3 jours par semaine pendant 3 ans).

● La prévention de risques

Il faut être conscient que nos activités comportent des risques pour les hommes et le matériel. Dans un but de prévention, nous avons changé de fournisseurs et vérifié et complété le parc d'extincteurs (certains avaient largement dépassé leur date limite d'utilisation). Nous avons également conclu un nouveau contrat d'assurance qui récapitule les anciens et prend en compte nos nouveaux locaux, leur matériel et nos activités avec les bénévoles, les salariés et les usagers.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

II RAPPORT D'ACTIVITES PAR SERVICES

Au cours de ses 5 premières années, le CCAF a structuré 4 services pour répondre au mieux aux défis rencontrés par les personnes dans le besoin. En 2012 leur activité s'est bien sûr poursuivie. Quelle évaluation en est faite ? Quels enseignements dégagent-ils de leur travail ?

A - ACCUEIL DE JOUR EN 2012

● Vie de l'équipe

Cette année, de nouveaux bénévoles nous ont rejoints grâce au Carrefour des associations, au relationnel et aux paroisses. Au total, un peu plus d'une vingtaine de bénévoles se mobilisent par roulement pour assurer les permanences de l'Accueil de jour. Avec les salariés, ils ont participé à 2 jours de formation dédiés à l'accompagnement social et la participation des usagers.

Evolution de la composition de l'équipe :
Une équipe de 20 bénévoles travaille en synergie avec 2 travailleurs sociaux, éducatrices spécialisées, Naïma Cheffah et Dorothy Boudinet. Nous avons vivement regretté le départ d'un des piliers de l'équipe, Gisèle Labbé, appelée à d'autres fonctions, et nous avons accueilli avec joie Jannet Alfred, Marie Simone Jaillet, infirmière retraitée, Dominique Baudet, Isabelle Del Rey, infirmière en psychiatrie, Jeanne Nguyen, Martial Meyongo, Madeleine Baudouin et Marie Agnès Deslande. Malheureusement cette équipe est actuellement trop peu nombreuse pour assurer les 3 permanences par semaine, lundis après-midi, mardis et vendredis matins, chaque semaine de l'année, permanences de plus en plus fréquentées.

Des réunions mensuelles soutiennent la vie de l'équipe d'Accueil :
12 fois par an, bénévoles et travailleurs sociaux se réunissent pour faire le point, échanger et résoudre les difficultés, organiser les présences aux permanences, préparer des manifestations, se soutenir mutuellement.
Il ressort de ces réunions que pour mieux appréhender les difficultés rencontrées, une prise de conscience s'impose : le bénévole ne remplace pas le travailleur social, néanmoins, les 2 ont besoin d'être soutenus par des analyses de pratique avec un psychologue.

Evolution des outils et des méthodes de travail
En 2012, dans un souci de continuité du service rendu, l'Accueil de jour a été ouvert pendant le mois d'août.
Pour améliorer les conditions d'accueil, le CCAF a créé 2 nouvelles douches (actuellement 3 sont opérationnelles), rénové et amélioré la cuisine, créé la buanderie qui permet actuellement de faire 3 lessives par permanence, en plus du lavage d'un important nombre de serviettes de bain.
L'inscription manuelle des accueillis est maintenant informatisée grâce à l'unification des fichiers antérieurs.

● L'activité du service

La fonction d'accueil de jour
Le CCAF doit assurer aux personnes les plus fragiles et les moins autonomes un accueil inconditionnel, et ouvert à tous, sous réserve des exigences de sécurité (prévention de la violence).
L'accueil offert vise à créer les conditions de confort et de confiance préalables à tout travail de reconstruction personnelle et de resocialisation. A ce titre, l'ensemble du personnel est sensibilisé à la mission d'accueil pour contribuer à créer ces conditions de confiance.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les services proposés à l'Accueil du CCAF

L'offre en nourriture :

Chaque mardi et vendredi matin, un copieux petit déjeuner, le plus complet possible (lait, fromage, fruits et confiture) est servi à chaque personne accueillie. De même le lundi après midi un goûter nourrissant est offert.

Prestations en matière d'hygiène

Le CCAF propose l'accès aux douches, la lessive des vêtements, un vestiaire d'appoint. Le but de ces prestations est d'apporter des soins d'hygiène et de confort aux usagers et de leur permettre de recouvrer l'image de soi et une reprise de contact avec la réalité sociale.

Prestations à caractère médical

2 infirmières diplômées se partagent les permanences du mardi matin et du vendredi matin pour assurer les premiers soins simples.

Le CCAF voudrait faciliter l'accès aux soins des populations précarisées. C'est pourquoi il travaille à trouver des moyens adaptés pour assurer un accès aux soins rapide et effectif aux usagers, en respectant le degré d'urgence. Dans ce but, un partenariat avec les services d'urgence et de consultation externe de médecine de l'hôpital le plus proche est à l'étude.

Accompagnement à caractère social

Les personnes accueillies à l'Accueil du CCAF bénéficient d'une écoute et d'un accompagnement social favorisant leur insertion et leur permettant d'amorcer, à leur rythme, un retour vers les dispositifs de suivi et d'insertion de droit commun.

En fonction de la situation de la personne, l'accueil et l'accompagnement social au CCAF vise à :

- la mise à jour des documents administratifs indispensables aux personnes pour accéder à leurs droits humains (fonction de conseil et d'écrivains publics),
- une aide dans la recherche d'un hébergement : les professionnels travaillent en lien avec les dispositifs d'hébergement locaux, pour que des demandes de logements soient faites plus systématiquement.

Animations d'ateliers

Pour permettre aux personnes de développer la confiance en soi, découvrir leurs potentialités, tout en apprenant à travailler à plusieurs, les lundis après-midis, le CCAF met en place des activités et des animations contribuant à la socialisation et à l'insertion des personnes accueillies : activités culturelles (Culture du cœur), manuelles, ludiques…

D'autres formes de groupes sont en préparation : ateliers « malins ensemble » spécialisés autour de l'emploi, de la recherche de logement, de l'apprentissage du français…,.

Les animations et manifestations ponctuelles

- Le repas des bénévoles, en mars, permet un temps convivial entre nous.
- Chaque année le barbecue fin juin permet de rencontrer les accueillis dans une autre ambiance en plein aire. Il est prolongé par le traditionnel loto suivi très assidument. Les petits cadeaux gagnés fond des heureux.
- Le repas de Noël a cette année réuni 75 convives plus les bénévoles. Une 2ème salle a dû être installée pour les recevoir. Chants et jambé étaient au rendez vous.
- Nouveauté, l'équipe de la SAJED a installé son bus dans la cour de la Roseraie et ainsi permis des échange avec plusieurs sur les addictions. Espérons que ce rendez vous pourra devenir mensuel.
- Une animatrice de la Maison de quartier de Vaires a demandé à venir avec un groupe de jeunes pour les sensibiliser aux métiers du social et pour découvrir la réalité vécue par les personnes accueillies. Ce 28 décembre fut une réussite qui demande à être renouvelée pendant les vacances scolaires.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

• Les collaborations externes

Inauguration des nouveaux locaux :

La construction de deux nouvelles douches, dont une respectant les normes d'accessibilité pour les handicapés, et d'une buanderie-réserve plus fonctionnelle ainsi que l'amélioration technique de la cuisine (meubles, circuit électrique, ballon d'eau chaude, réfrigérateur) a donné lieu à une rencontre des bénévoles avec nos amis partenaires (CCAS, ADSEA, entreprises…) en présence de Monsieur Emeric Bréhier, député, et de Mme Marie-Annick Perroteau, adjointe au maire de Chelles. L'événement a été souligné par la presse (Le Parisien, la Marne) ainsi que par une brève sur Canal Coquelicot.

Groupe d'Intervision santé

A l'origine de ce projet, l'Accueil de jour du CCAF a constaté des difficultés grandissantes à accompagner les personnes en grande précarité souffrant de troubles psychiques, dont le nombre augmente beaucoup.
Il met en évidence les besoins suivants :
Mieux connaître les différents partenaires, permettre le diagnostic, travailler en réseau, favoriser l'accès aux droits.
En 2012, pendant 9 mois nous avons rencontré la plupart des structures de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine et des environs, désireuses de travailler ensemble.
En septembre 2012, à l'initiative du CCAF, la plupart ont décidé de créer ensemble un groupe d'inter vision pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychique, groupe coordonné maintenant par l'EMPP et dont les partenaires ci-dessous font partie :

- CCAF Collectif Chrétien d'Action Fraternelle
- Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, de la Rose des Vents qui couvre le territoire Nord Seine et Marne
- Croix Rouge française 77
- CCAS Centre Communal d'Action Sociale de Chelles
- DGA solidarité, Chelles
- La SAJED 77 : Service d'aide aux jeunes en difficulté
- Le CADA : Centre d'Accueil des demandeurs d'asile, Chelles
- Santé et Politique de la Ville, Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine ;
- L'AVIH : Association Ville Hôpital, réseau d'accès aux soins de Lagny-Marne la Vallée
- Le CSAPA de Montfermeil : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

Ce groupe fonctionne à la satisfaction générale des participants et permet d'améliorer beaucoup la prise en charge des personnes accueillies.

Projet Santé

Par ailleurs, et dans la même logique, l'Accueil du CCAF a présenté à l'Agence Régionale de la Santé le projet suivant : **Repérer la souffrance psychique des personnes en grande précarité et accompagner vers le soin.**
L'objectif général du projet est de permettre de mieux repérer la souffrance psychique des personnes vulnérables du fait de leur situation de grande précarité, accueillies à l'Accueil de jour du CCAF et améliorer l'accompagnement vers le soin par un travail en partenariat avec les structures concernées sur le territoire de la communauté d'agglomération Marne et Chantereine.
L'Accueil de jour a donc déposé un dossier de demande de subventions pour organiser, lors des permanences d'accueil, des vacations régulières (1 fois par semaine, 52 fois/an) d'un psychologue chargé d'écouter, de diagnostiquer la souffrance psychique et d'orienter.
Actuellement ce dossier est en bonne voie, les arbitrages finaux ont lieu en Avril, autour de l'enveloppe budgétaire accordée par l'Agence de la Santé.

Conclusion : Le projet santé et la création du groupe Intervision ont permis au CCAF de mieux se faire connaitre et reconnaitre de nos partenaires. **Le travail en réseau avec d'autres partenaires est hyper enrichissant.**

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

● Le public reçu en 2012 : une demande croissante

Cet Accueil de jour ne se réduit pas aux statistiques, mais celles-ci sont significatives des attentes des personnes reçues et de nos réponses. La compilation des fichiers de l'accueil (sur onze mois) révèle l'ampleur de l'affluence enregistrée cette année.

L'Accueil du CCAF s'adresse à des personnes de tous âges, en rupture plus ou moins grave avec la réalité sociale, qui éprouvent un fort sentiment de dévalorisation et de solitude et sont souvent incapables de se protéger. Elles se trouvent souvent dans un état de santé très altéré, sans accès au système de soins, sans soutien convivial, ni psychologique et sans ressources. Pour la majorité ce sont des hommes seuls. Quelques femmes, dont plusieurs sont enceintes, viennent régulièrement. Dans l'ensemble, les accueillis sont des personnes en grande précarité (chômeurs, travailleurs pauvres, handicapés, étrangers, sans papiers), avec des problèmes d'accès au français; la majorité d'entre eux n'a pas d'hébergement.

Les évolutions constatées :
En 2012, le nombre des personnes accueillies s'est beaucoup accru et pourtant le climat de l'Accueil du CCAF est resté serein, paisible, sérénité remarquée par les visiteurs et appréciée par les personnes accueillies. Plusieurs d'entre elles manifestent le désir de s'en sortir et d'améliorer leur santé en luttant pour sortir des addictions, des dépressions. Pour répondre aux demandes d'aide exprimées par les accueillis, le CCAF est aidé par 2 infirmières, dont une infirmière en psychiatrie.

Les attentes des personnes accueillies :
Que le climat apaisant et familial de l'Accueil continue pour pouvoir être écouté et entendu !
Augmentation de la demande de lavage. Demandes d'emplois et de logements.

La fréquentation de l'accueil :

Accueil en 2012 sur 11 mois	Nombre d'actes	Nombre d'utilisateurs
Personnes accueillies		**585**
dont hommes		488
dont femmes		97
Visites	5316	
Dont visites hommes	4665	
Dont visites femmes	651	
Douches	923	193
Soins	41	31
Lessives	229	75
Entretiens	610	174
Informatique	770	167
moyenne visites par personne	9,1	

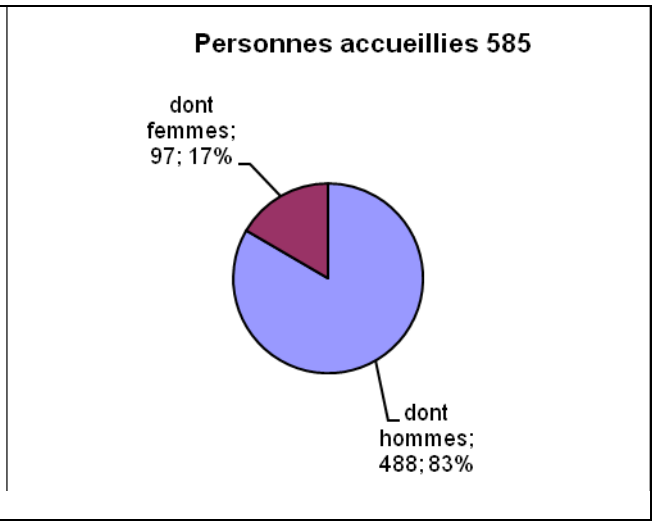

Une population en mouvement à la recherche d'un avenir

Alors que 190 personnes connues les années précédentes ne sont pas revenues cette année, de nombreux nouveaux utilisateurs se sont présentés. Au total notre accueil a reçu **585 personnes différentes en 2012**. Elles sont clairement listées dans notre fichier grâce à l'inscription à l'entrée de notre salle.

Globalement, parmi elles, on compte 83% d'hommes et 17% de femmes.
Parmi les **nouveaux accueillis** on remarque ceux étant originaire du Sri Lanka mais aussi du Maghreb et d'Europe (pas seulement de Roumanie).

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Le nombre de passages (visites) est en forte croissance par rapport à l'an passé (3936 en 2011)

Ni l'ouverture cette année de l'Accueil en août (mois jusqu'alors fermé), ni le changement de méthode statistique, n'expliquent à eux seuls cette augmentation. Force est de constater que le contexte économique et social fait que de plus en plus de personnes cherchent de l'aide et se tournent vers nous et d'autres associations.

L'assiduité des personnes

Nombre de visites par utilisateur

1 fois	209
entre 2 et 10 fois	247
entre 20 et 40 fois	51
entre 10 et 20 fois	43
entre 40 et 60 fois	22
entre 60 et 80 fois	7
Plus de 80 fois	6
total	**585**

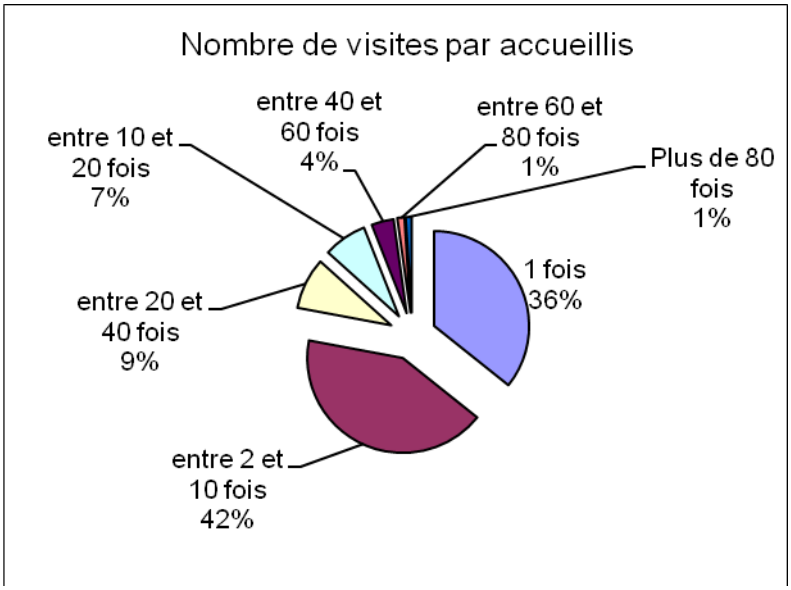

Notre nouvel outil statistique permet désormais d'observer la **fréquence des passages** de chaque personne à l'accueil. A partir de là on discerne **deux populations différentes** :

- 36% des utilisateurs sont passés une seule fois et ont continué leur chemin. 42% sont venus entre 2 et 10 fois seulement. N'ont-ils pas trouvé ce qu'ils cherchaient ? Sont-ils **errants** de ville en ville ou d'Accueil de jour en Accueil de jour ?

- En revanche, d'autres personnes accueillies sont beaucoup plus **fidèles et stables**. Ils sont 22 % à venir chaque semaine et parfois plusieurs fois par semaine, quelques heures dans ce cadre décrit comme étant convivial. Ils y tissent des relations et avec eux s'engage un accompagnement.

Le nombre de personnes par demi-journée

Nous accueillons en moyenne entre 40 et 70 personnes par matinée et une trentaine l'après midi.

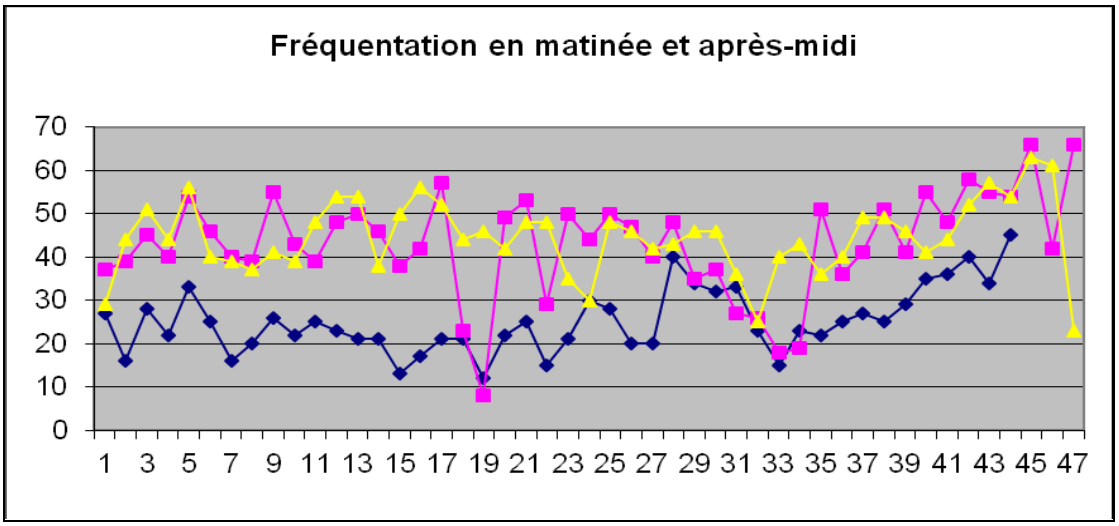

Lundi (en bleu), mardi (en jaune), vendredi (en rose) Les semaines de janvier à fin novembre

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Cumul par mois	
Janvier	509
Février	440
Mars	507
Avril	451
Mai	368
Juin	471
Juillet	500
Aout	426
Sept	436
Oct	581
Nov	641

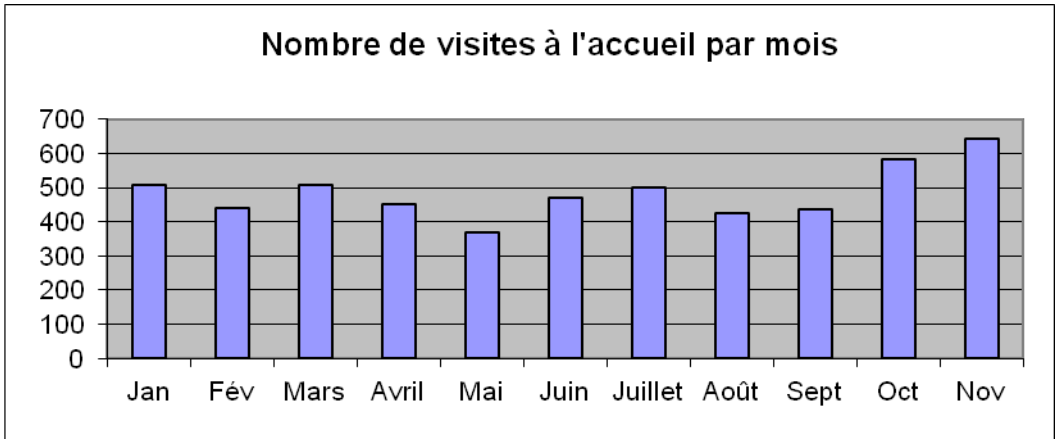

Données socio-économiques sur les accueillis :

Depuis 2011, une étude est menée auprès des personnes accueillies afin de connaitre davantage leur situation socio-économique. **Sur un échantillon de 175 personnes interrogées**, nous constatons que :

- 73 accueillis ont déjà eu au moins un entretien avec un travailleur social du CCAF.
- 64 d'entre eux sont aussi inscrits à notre service domiciliation du courrier.
- 3 seulement déclarent être en lien avec notre service Accompagnement Vers l'Emploi (AVE).
- 60 ont un hébergement ; ce qui implique que **115 n'ont pas de logement**, comme on a pu le vérifier par une autre enquête effectuée lors d'une matinée et au cours de nos contacts.

La majorité des personnes accueillies sont des hommes : 151 et seulement 23 femmes.

Cette base de données permet de constater que certains accueillis ne fréquentent plus notre accueil. Que sont ils devenus ? Ceci témoigne de la mobilité d'une part de cette population.

Leur âge :

18 ont entre 18 et 25 ans*.
76 accueillis ont entre 26 et 40 ans
60 entre 41 et 55 ans
19 ont plus de 55 ans

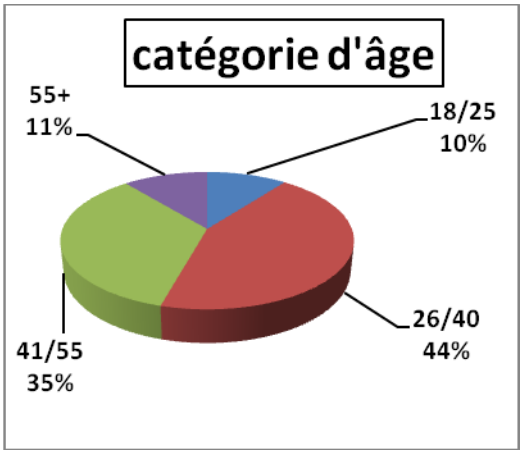

*Pour cette tranche d'âge, l'équipe de prévention de l'ADSEA (Association Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) poursuit son partenariat avec le CCAF et vient régulièrement à notre Accueil de jour pour échanger avec les jeunes accueillis et les travailleurs sociaux.

Couverture maladie (données recueillies) :
CMU (couverture maladie universelle) : 31
AME (aide médicale d'état) : 13

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Leurs ressources :

Sans ressource : 57
RSA : 49
Salaire : 15
Assedic : 14
AAH (allocation adulte handicapé): 11
ASV (allocation solidarité vieillesse): 4
CNAV (caisse nat. assurance vieillesse) : 2

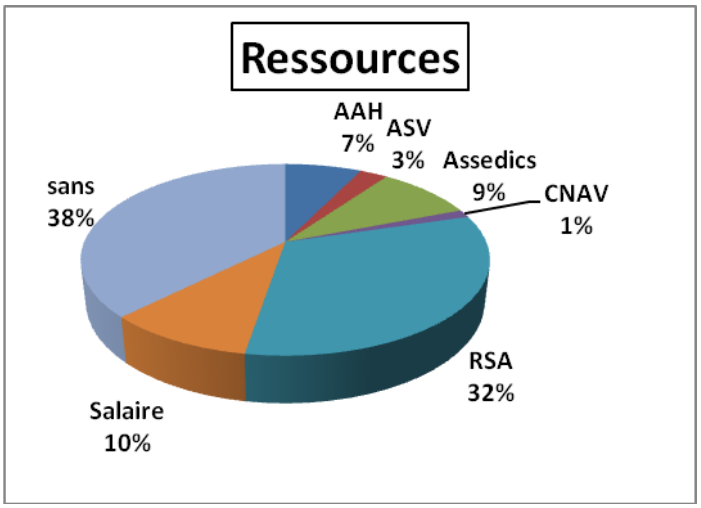

Les prestations et service offerts au CCAF :

Les services demandés	Nombre d'actes en 2011	Nombre d'actes en 2012	Nombre d'utilisateurs 2012
Douches	518	923	193
Soins	168	219	?
Lessives	75	229	75
Informatique	706	770	167
Entretiens	262	610	174

L'utilisation des prestations par les personnes accueillies est également en augmentation :

- **Douches** : le nombre de douches a fait un bond fulgurant au 3ème trimestre. Cette très forte augmentation est liée à l'ouverture des deux nouvelles douches supplémentaires au mois d'août.
- **Lessives** : leur nombre a également fortement augmenté. Ainsi, 103 lessives ont été faites au 3ème trimestre contre 28 au 2ème. Cette hausse est due à l'achat d'un deuxième sèche-linge mais aussi à la nouvelle implantation de la laverie qui permet plus de visibilité pour les utilisateurs.
- **Soins infirmiers** : sont toujours en hausse grâce à la présence de 2 infirmières bénévoles qui se relaient.
- **L'informatique** : enregistre une légère baisse : 192 utilisations au 2ème trimestre et 177 au 3ème.
- **Les ateliers** sont toujours proposés les lundis après-midi : cartons, tricots, visionnage de vidéos et actuellement décorations de Noël…
- **Cultures du Cœur**, association qui vise à promouvoir l'insertion des plus démunis par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs est également très sollicitée. Tous les lundis, une bénévole en présente les programmes. Les accueillis peuvent bénéficier de plusieurs places afin d'être accompagnés par des amis ou des membres de leur famille. Au cours des 2e et 3e trimestres, 57 places ont été distribuées (39 contremarques). La majorité des places concerne le cinéma (12), le théâtre (10), le sport (10), la musique (5) et les musées (2).

D'autres services fournis ne sont pas quantifiés tel le **vestiaire** (très demandé), le début de bagagerie, ou encore les **branchements électriques**. En effet, la population des sans abris ou mal logés a soif d'être comme tout le monde. Les téléphones portables leur sont fort utiles pour appeler le 115 ou les administrations mais encore faut-il pouvoir les recharger. Quelques uns viennent aussi brancher leur ordinateur, signe que ce public ne passe pas a côté de la modernité.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Les accompagnements sociaux à l'accueil :

Là encore, nous constatons une forte **augmentation des entretiens réalisés à l'accueil : 610 au total** sur l'année dont 182 entretiens au 2ème trimestre et 144 au 3ème. Ce dernier chiffre s'explique par les vacances d'été durant lesquels un seul travailleur social était présent.
A titre de comparaison, 262 entretiens avaient été menés durant l'année 2011.
En outre, biens d'autres contacts se font aussi de manière informelle et ne sont pas comptabilisés.

C'est 174 personnes qui ont bénéficié de ces entretiens dont une vingtaine qui ont été suivies entre 10 et 30 fois. Les entretiens peuvent être réalisés dans le cadre d'une demande ponctuelle et unique soit dans le cadre d'un accompagnement sur la durée. Dans ce cas, les accueillis peuvent être reçus au bureau du foyer et au moins 46 entretiens ont eu lieu dans ce cadre pendant les deux trimestres. Toutefois, ce chiffre est probablement sous-estimé puisque les personnes peuvent aussi se présenter spontanément.
Certaines démarches ont nécessité des accompagnements hors des locaux du CCAF : 24 ont été réalisés par une travailleuse sociale pendant les deux trimestres pour trois accueillis. Il s'agissait de démarches de soins pour l'une et administratives pour deux autres (titre de séjour et procédure de licenciement pour maladie).

Conclusion

Merci à toute l'équipe accueil pour la continuité sans faille qu'elle a assuré à nos amis dans le besoin. L'accueil chaleureux n'est pas une fin en soi, il prend tout son sens lorsqu'il met en lien avec les services sociaux et les autres services du CCAF pour ouvrir un avenir aux personnes démunies. Avoir une domiciliation est déjà important pour chercher un emploi et un toit. En effet l**e besoin d'hébergement et même de logement** se fait cruellement sentir. **Combien de temps encore laissera-t-on autant de personnes à la rue ?** C'est pourquoi le CCAF poursuit son action pour étendre les possibilités d'hébergement. Il compte sur ses partenaires pour aider à la pérennité de l'Accueil de jour et de l'hébergement. Ce service demande de nombreuses collaborations. Merci à nos divers partenaires pour leur soutien.

L'année 2013 a bien démarré par le mariage de Stéphanie et Marouane bien connus de l'accueil

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

B - DOMICILIATION – COURRIER EN 2012

Deux fois par semaine, le mardi matin et le vendredi matin, ce service entièrement géré par des bénévoles s'ouvre aux personnes domiciliées. Mais en amont il a fallu aller chercher le volumineux courrier au centre postal et le trier. Le nombre de bénéficiaires est en légère augmentation.

● Vie de l'équipe Courrier

Coordonné par Bruno Charpy, les 10 bénévoles du début d'année, ne sont plus que 8 en fin d'année.
L'ensemble des bénévoles a passé environ 1800h pour le fonctionnement du Service.

Nous nous sommes réunis 5 fois pour formation, rappel de principes, et point sur amélioration du programme informatique (allègement d'opérations manuelles).

En début d'année, nous avons préparé et envoyé les documents requis pour le renouvellement de notre agrément pour la domiciliation auprès de la Préfecture à la Direction départementale de la cohésion sociale. Cet agrément nous a été accordé en mars pour 3 nouvelles années.

Organisation matérielle

Ce travail demande beaucoup de rigueur. Il est informatisé. Nous possédons 2 ordinateurs portables dédiés : un pour la domiciliation, l'autre pour la distribution du courrier. Le premier a un problème d'écran ; utilisable, mais avec une partie neutralisée. Il est donc souhaitable de prévoir l'achat d'un remplaçant en 2013.

● L'accueil des domiciliés

Le livret d'accueil a été glissé dans chaque pochette de courrier pour le donner à chaque domicilié. 80 personnes en moyenne passent dans la matinée (parfois plus de 100). Certaines prennent le temps de lire leur courrier dans la salle et demandent conseil. Jean François Maurice en tant qu'écrivain public aide à la rédaction de lettres, de CV, voir de demandes de logement…

● Les collaborations

Par deux fois Mme Lagorce du CCAS est venue visiter le service avec ses collaboratrices qui en mairie effectuent l'accueil des demandeurs de domiciliation puis nous les envoient. Ainsi elles ont pu découvrir l'organisation de notre service. Nous les remercions de cette délicate attention.
De même, madame Lydie Autreux, conseillère générale en charge de la solidarité nous a rendu visite le 18 décembre ainsi qu'à l'accueil, juste avant le repas de Noël.

● Bilan statistiques de l'activité

2012	DOMICILIES							
	inscrits	RSA/RMI	non RSA	CNI	CCAS	MDS	radiés	liens
total →	399	120	279	92	194	67	257	141
dans l'année →	135	26	109	28	101	34	142	
domiciliés dans l'année	157	NB : A UNE DATE DONNEE, LE NOMBRE D'INSCRITS TIENT COMPTE DES RADIES						

NB LETTRES RECUES					NB VISITES et LETTRES	
année	17338	2440	146	819	8246	13734
2012	reçues	retours	à suivre	divers	visites	distribuées

257 domiciliés apparaissent **radiés** de la liste générale car non venus pendant 6 mois (142 radiés en 2012 plus ceux radiés en 2011). Ont-ils retrouvé un logement ou sont ils partis vers d'autres localités ? Quelques uns nous informent que leur situation s'est améliorée.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

L'activité du service :

Travail d'enregistrement	**2011**	**2012**
Lettres reçues	17648	17338
Lettres distribuées	14395	13734
Visites de domiciliés	8208	8246
Nombre total des inscrits	**384**	**399**
Dont nouveaux inscrits	143	157
Ces nouveaux inscrits ont été		
- envoyés par le CCAS :	110	**101**
- envoyés par la MDS :	23	**34**

● Analyse du public des domiciliés :

157 INCRITS dans l'année					TOTAL DES 399 INSCRITS			
Age	< 30	< 45	< 60	< 75	< 30	< 45	< 60	< 75
Femmes	17	19	10	1	41	60	31	10
Hommes	33	49	22	6	51	111	72	23
Total 157	50	68	32	7	92	171	103	33
%	31,85	43,31	20,38	4,46	23,06	42,86	25,81	8,27

Sur la totalité des domiciliés, les 2/3 ont moins de 45 ans. Mais sur les inscrits de 2012 ce sont les 3/4.

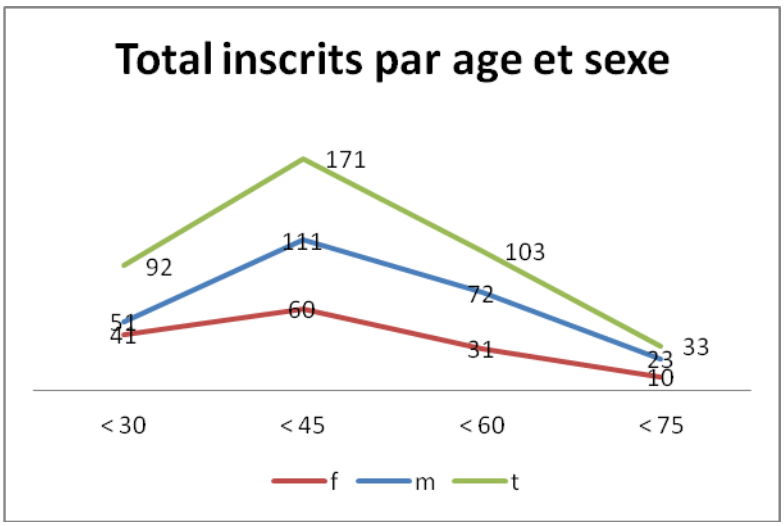

Parmi le total des 399 inscrits :

- 120 déclarent qu'ils perçoivent le RSA
- 279 déclarent qu'ils n'ont pas le RSA
- 92 disent qu'ils demandent la CNI (carte nationale d'identité)

177 ont demandé (1 ou plusieurs fois) une **attestation** pour leurs diverses démarches, en plus de celle qui leur est donnée systématiquement lors de la procédure de domiciliation (soit 307 attestations fournies).

La moitié des inscrits est originaire de France, avec une forte proportion de personnes venant d'Ile de France, l'autre moitié provient en ordre décroissant d'Europe, d'Afrique, d'Asie et très peu d'Amérique du Sud.

La domiciliation est au service des familles. En effet d'après ce que nous connaissons, au moins 15 % des inscrits à la domiciliation sont parents d'un ou plusieurs enfants.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Une part importante des domiciliés participe aussi à l'accueil de jour, apprécie le petit déjeuner et l'accompagnement social. Suite à la réception de lettres administratives qu'ils ont du mal à comprendre il est courant qu'ils demandent des explications. Combien sont-ils à compter sur les deux services ? L'étude récente de nos fichiers montre que **151 personnes bénéficient des deux services.** C'est donc 819 personnes qui ont utilisé en 2012 les services de la Roseraie.

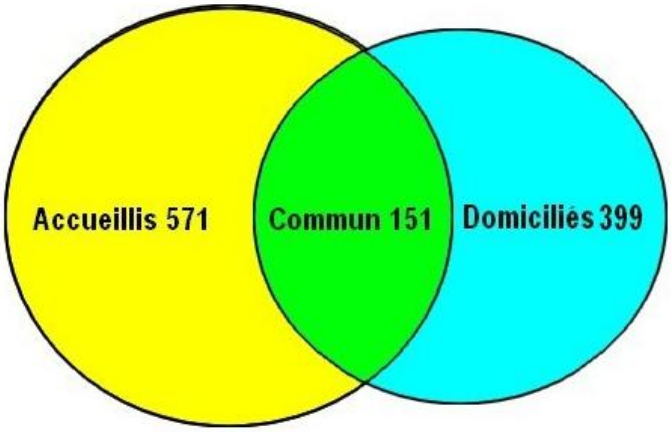

Pouvoir recevoir son courrier, c'est se remettre en relation avec la famille, les administrations, les employeurs. C'est donc un élément essentiel pour la réinsertion des personnes.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

C - FOYER ANDRE ROUX EN 2012

Le foyer comprend actuellement 4 appartements situés dans le quartier Gambetta et permettant de loger 17 personnes (hommes).
Ces logements sont destinés à accueillir des populations éprouvant des difficultés particulières d'accès à un logement autonome ou des difficultés à s'y maintenir, en raison de l'inadaptation de leurs ressources, ou de leur situation professionnelle, familiale ou sociale.
Les logements sont des chambres individuelles, à caractère provisoire, permettant aux résidents de se reconstruire et de se réinsérer dans la société bénéficiant de l'accompagnement des travailleurs sociaux du CCAF.
Certains aiment à passer également à l'accueil de jour à la Roseraie.

● La vie de l'équipe

L'équipe est constituée de 2 salariées - éducatrices spécialisées - pour 60% de leur temps, d'un responsable bénévole et d'une personne bénévole en charge de la maintenance technique permettant d'effectuer des petits travaux d'entretien dans les appartements. L'équipe a accueilli au dernier trimestre une stagiaire dans le cadre de ses études. Une personne, en contrat avec la CARED, effectue la distribution des repas aux résidents.

Le responsable et les salariées se rencontrent tous les quinze jours (séances de deux heures) pour faire le point sur les problèmes de la vie du foyer (l'accompagnement social, la gestion des impayés, les difficultés du ''vivre ensemble'' dans les appartements, l'entretien des équipements etc…).

L'équipe a aussi en charge l'établissement et la gestion des règles et procédures s'appliquant à la vie du foyer. Ainsi ont été réactualisés en fin d'année 2012 le règlement interne du foyer et le titre d'occupation des logements.

● Le public logé

Effectif présent : tout long de l'année 2012 l'effectif (17 hommes) est resté le même, pas de sortie donc pas d'admission. La durée moyenne des séjours, de fait, augmente pour atteindre maintenant plus de 2 ans.
Nous constatons qu'il est difficile de faire vivre le passage du foyer vers d'autres types de logements plus pérenne. La situation socio-économique des résidents et pour certains leurs pathologies ne nous permettent pas de faire des orientations pour le moment. Et vers où ? Car il y a très peu de mobilité dans les HLM ou les structures semblables à la nôtre.

Nous veillons à ce que les dossiers administratifs de chacun soient complets pour satisfaire aux offres de logement externes si elles se présentent.

Catégories socioprofessionnelles		Bénéficiaires d'APL et d'AL	
Salariés	3 résidents	APL	4 résidents
Retraités	4 résidents	AL	8 résidents
RSA	9 résidents	APL et AL	5 résidents
Autres	1 résident		

La participation et les impayés

Chaque résident doit s'acquitter d'une redevance mensuelle de 220 euros. Le reste à charge, après encaissement de l'APL ou de l'AL varie entre 50 et 75 euros. Quelques résidents pour des raisons diverses ne s'acquittent pas régulièrement de leur contribution et accumulent ainsi des impayés L'équipe a mis en place une procédure permettant aux résidents de régler leur dette (entretien-moratoire/échéancier contractualisé).
La participation des résidents au budget du foyer a progressé au-delà de nos prévisions. Autre élément à souligner, spontanément certains résidents se sont mis à repeindre leur chambre et espaces communs, diminuant d'autant le coût des travaux que nous avions prévus.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

●. L'activité du service

L'équipe a pour mission la gestion déléguée de toutes les activités du foyer à savoir :

- Gestion du budget qui implique la perception des participations des résidents ainsi que les différentes activités d'intendance et de surveillance relatives au bon entretien des appartements.
- Une attention permanente portée aux problèmes du ''vivre ensemble'', aux questions des addictions diverses et fréquentes.
- La gestion des situations administratives des résidents (constitution des dossiers individuels de chaque résident – veiller à leur mise à jour permanente – contacts avec les assistantes sociales et organismes sociaux tels que la CAF ou Pôle Emploi ainsi que les services fiscaux).
- Tenue du CVS (Conseil de Vie Sociale) : Réunion une fois par trimestre de l'ensemble des résidents.
- Rencontre une fois par trimestre des résidents appartement par appartement pour faire le point sur le ''vivre ensemble'' (la vie au quotidien dans chaque appartement). L'objectif de ces rencontres est de permettre l'expression de tous, de détendre les situations et d'apporter des réponses et des solutions aux problèmes du quotidien.
- L'accompagnement des résidents : les résidents bénéficient d'un suivi social donnant lieu à des entretiens réguliers et fréquents si les situations l'imposent .Les résidents ne manifestent pas une grande demande pour cet accompagnement si bien que l'équipe éducative est quasiment tout le temps à l'initiative de ces moments d'échange et de construction ou de reconstruction.
- L'animation au sein du foyer : il est important pour nos résidents, dans leur processus de reconstruction et de réinsertion, de s'intégrer dans la vie sociale locale. Il faut les aider à sortir de leur marginalisation et les inciter à participer à la vie culturelle, associative, de quartier. Pour mettre en œuvre cet objectif un panneau d'affichage sera installé dans chaque appartement mettant ainsi à disposition de chacun des informations sur la vie locale : les programmes des cinémas, des expositions, les coordonnées des bibliothèques, les plannings des principales rencontres sportives, les coordonnées d'un certain nombre d'associations….
- La mise en place d'ateliers thématiques : avec l'éventuel concours d'intervenants extérieurs il sera proposé des échanges/conférences sur des thèmes très pratiques et utiles ; à titre d'exemple :
  -gérer, maîtriser son budget
  -remplir les papiers administratifs
  -chercher un logement
  -vie d'immeuble, vie de quartier
  -ma santé
  -rechercher du travail
  -me cultiver -etc.……

● Les collaborations extérieures

- Poursuites des collaborations institutionnelles habituelles et contractuelles : CCAS, CAF, municipalités, préfecture…….etc.
- Contacts nouveaux et approfondis pour suivre différentes pistes pouvant permettre d'augmenter la capacité d'accueil du foyer : les bailleurs sociaux, Habitat et Humanisme, la Fondation Abbé Pierre et Les Cités du Secours catholique….Ces contacts et d'autres devront se poursuivre en 2013 pour finaliser l'augmentation de notre capacité d'accueil.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Remerciements

L'activité du foyer est conventionnée avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Cette convention confère à notre activité le statut de ''Pension de famille'' et en fixe les modalités de fonctionnement. Le CCAF bénéficie par cette convention d'une importante subvention de fonctionnement et en remercie la DDCS.

La municipalité de CHELLES continue à nous fournir quotidiennement et gratuitement 17 repas pour nos 17 résidents.
La Municipalité continue également à mettre à disposition du foyer et du CCAF dans sa totalité un comptable.
Pour ces deux prestations (entre autres) le CCAF remercie la mairie de Chelles.

Le CCAF remercie également ses deux travailleurs sociaux pour leur travail et leur présence auprès des 17 résidents que nous logeons.

Le Foyer André Roux : 4 appartements : 17 chambres

Avoir un chez soi pour souffler puis rebondir dans la vie

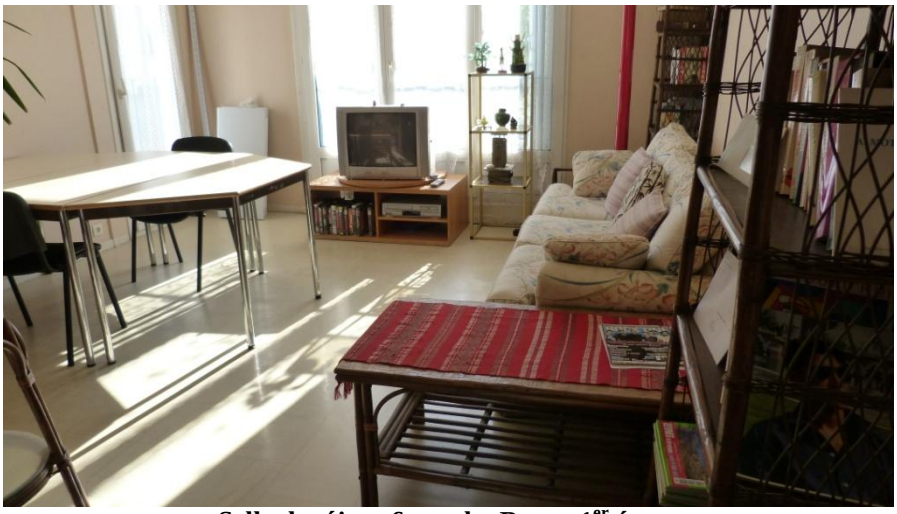

Salle de séjour 6 rue des Buttes 1er étage.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

D - ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI – AVE EN 2012

Le Conseil général confie deux missions aux associations ayant un service AVE pour suivre les allocataires du RSA : d'abord établir avec ces personnes un diagnostic afin de les orienter vers un référent adapté, puis ce référent devra les accompagner vers une meilleure situation pour qu'ils puissent sortir du dispositif RSA.
Le CCAF anime l'AVE sur les 2 territoires des Maisons des Solidarités (MDS) celle de Chelles et celle de Lagny qui couvre un grand nombre de communes.
Ce service a connu cette année un déménagement et un développement important de son action en lien constant avec le Conseil général et au service des personnes sans emploi.

● Travaux et déménagement

Le premier semestre a demandé beaucoup de liens avec la mairie qui a accepté notre demande d'une plus grande surface de bureaux. Après le départ du Trésor public, la municipalité a fait le choix de transformer ces locaux pour plusieurs associations : Phare, Sajed, Epicerie sociale et le CCAF-AVE. Monsieur Bayet a coordonné l'opération, la mairie a fait le choix cohérent avec l'objectif social du site, de faire réaliser les travaux par Initiative 77 qui anime les chantiers d'insertion dans le département.
Fin aout nous avons pu passer des bureaux exigus du rez-de-chaussée à 6 nouveaux bureaux au 1er étage. Un complément de meubles a été acheté et chaque conseiller a pu organiser son bureau et le décorer à son goût. Nous pouvons ainsi recevoir chaque personne dans la confidentialité et un cadre agréable. L'ensemble comporte également une grande salle de réunion et une cuisine partagées avec l'association Phare.
Une nouvelle convention a été signée avec la mairie pour le loyer de ces locaux AVE.

● Vie de l'équipe

La composition de l'équipe salariée n'a pas varié. Elle est coordonnée par Patricia Radic. Les conseillers en insertion embauchés fin 2010 ont maintenant 2 années d'expérience. L'hôtesse d'accueil à mi temps qui était en CDI a fait ses preuves. A la demande des conseillers, et pour leur donner davantage de temps pour leur travail d'accompagnement (vu le flux des personnes au RSA), le conseil d'administration a fait le choix dans la suite logique du contrat aidé CUI, de transformer ce poste en CDI et à plein temps. Le CCAF aussi travaille pour l'emploi !
L'équipe de conseillers se réunit une fois par semaine, afin d'informer chacun des nouvelles actions de formation et/ou de recrutement, chantiers d'insertion, offres diverses. Ce temps permet également d'échanger sur nos pratiques et de se coordonner au niveau du planning des réunions extérieures notamment.
Au cours de l'année 2012, nos outils de travail ont évolué. Précédemment nous avions un logiciel de suivi de parcours sur chaque territoire (un pour Chelles un pour Lagny), le Conseil Général ayant abandonné celui-ci devenu obsolète. Nous avons aujourd'hui, une base de données par conseiller (soit 5 bases) ce qui rend plus difficile le recueil des données et les statistiques d'autant que ces bases ne sont pas en réseau. Un hébergement sur un site web permettrait d'optimiser le travail.

Le travail du conseiller
Le conseiller en Insertion Professionnelle reçoit les personnes en entretiens individuels mais aussi dans le cadre d'ateliers collectifs, il les accompagne afin de trouver des solutions à leurs difficultés d'insertion en leur permettant d'accéder à l'emploi. Il les informe et leur permet d'élaborer leur parcours d'insertion, il mobilise les structures avec lesquelles il a mis en place des collaborations. Il est informé de la configuration du marché de l'emploi et des dispositifs d'insertion et de développement local.

● L'activité du service par mission, territoire, et analyse du public

Bilan de la mission d'orientation

Cette mission consiste à recevoir une 1ère fois les personnes récemment allocataires du RSA pour établir avec elles, à l'aide d'un questionnaire, l'état de leur situation afin de les orienter vers un référent qui les accompagnera dans leur parcours.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

BILAN DE LA MISSION ORIENTATION AU 31/12/2012							
	TOTAL LISTE DIH 2012	Personnes Hors DSP	Contacts spontanés	Absences parmi contacts spontanés	RDV de relance	Question-naires réalisés	Saisie EP
LAGNY	559	43	231 (41%)	67 (30%)	310 (55%)	342 (66%)	134 (24%)
CHELLES	612	47	239 (39%)	55 (23%)	360 (59%)	395 (70%)	135 (22%)
TOTAL	1171	90	470	122	670	737(68%)	239

La révision du dispositif orientation par la DIH du Conseil Général, dès fin janvier 2012, a permis de réduire de manière sensible le nombre de bénéficiaires devant être reçus (On note une baisse de 29%). Ainsi les personnes étant inscrites au Pôle Emploi sont maintenant directement orientées sur cette structure.
Cette nouvelle organisation ne change rien à la désignation du référent qui suite au passage du questionnaire se révélait être Pôle emploi. Elle a permis de maitriser la **croissance exponentielle des listes reçues**, libérant du temps pour les accompagnements ; les files actives de chaque conseiller continuant de croitre.

Le pourcentage des bénéficiaires qui prennent contact spontanément, comme ils y sont incités par le courrier du Conseil Général, reste stable au fil des années environ 40%.

Le taux de réalisation du questionnaire est en baisse, 68 % des bénéficiaires (soit une baisse de 10% par rapport à 2011). Cette tendance est générale sur le département, ce constat a été fait par le comité de pilotage des AAVE en novembre dernier.
On peut émettre l'hypothèse suivante, les personnes composant ces listes sont celles qui ne se sont pas inscrites à Pôle emploi, cette rencontre avec l'AVE est une de leurs premières démarches de mobilisation.
On peut en déduire que le dispositif d'orientation touche globalement un public moins impliqué dans ces démarches d'insertion que celui déjà en lien avec pôle emploi.

Vers qui sont orientées les personnes ?

BILAN DES ORIENTATIONS SUITE AU PASSAGE DU QUESTIONNAIRE AU 31/12/2012								
	POLE EMPLOI	MDS	AVE	CE	JD	TH	ML	total
LAGNY	69 (20%)	69 (20%)	142 (41%)	6 (2%)	8 (2,5%)	6 (2%)	42 (12,5%)	342
CHELLES	62 (16%)	107 (27%)	154 (39%)	10 (2%)	9 (2,5%)	4 (1%)	49 (12,5%)	395
TOTAL	131 (18%)	176 (24%)	296 (40.5%)	16 (2%)	17 (2%)	10 (1.5%)	91 (12%)	**737**

Légende : MDS : Maison des solidarités, CE : créateur d'entreprise, JD : jeune diplômé, TH : travailleur handicapé, ML : Mission locale.

La part des orientations spécifiques (voir légende ci-dessus) reste stable 5,5% (6.5% en 2011) exceptée pour la Mission locale 3.5% en 2011, 12% en 2012. Cette augmentation est logique puisqu'en 2011, cette structure est apparue dans le schéma de l'orientation seulement sur le dernier trimestre.
Les orientations vers Pôle Emploi diminuent sensiblement (18% en 2012 contre 38% en 2011), c'est la conséquence logique de la nouvelle organisation à la source des orientations.
En conséquence, la part de l'AAVE augmente mais dans l'absolu les chiffres restent stables 296 orientations contre 315 en 2011.

Bilan de la mission d'accompagnement

Au total, 836 personnes ont été accompagnées par notre structure au cours de l'année 2012 (499 en 2010, 724 en 2011, soit une augmentation de 45 % en 2011 et de 14% en 2012.
Cet accompagnement est rythmé par des **entretiens individuels réguliers avec un réfèrent unique**.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

450 personnes sur le secteur de la MDS de Chelles ont été suivies. Plus précisément :
Le solde au 31/12/2011 était de 222 personnes.
Pour la période (01/01/2011 au 31/12/2011), sont entrées 228 autres personnes.
File active au 31/12/2012 est de 300 personnes accompagnées à ce moment là.

386 personnes sur le secteur de la MDS de Lagny ont été suivies. Plus précisément :
Le solde au 31/12/2011 était de 213 personnes.
Pour la période (01/01/2011 au 31/12/2011) sont entrées 173 autres personnes.
File active au 31/12/2012 : 204 personnes accompagnées à ce moment là.

Regard sur le territoire de Chelles

PROFIL DES BENEFICIAIRES DE CHELLES

Répartition par commune

	2012	2012	2011	2010
Chelles	**387**	86%	86,5%	84%
Vaires	**43**	9,5%	8%	10%
Brou	**20**	4,5%	5,5%	6%
Total:	**450**			

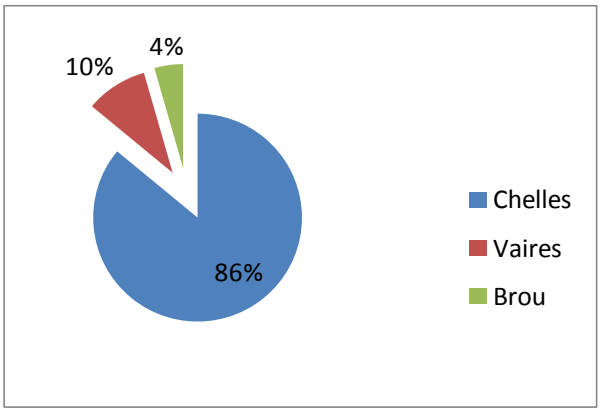

Conformément à la configuration du territoire une large majorité des personnes accueillies habitent sur Chelles soit 86,5%.

Beaucoup de familles monoparentales

Situation Familiale	Seul(e)	Avec enfant	Sans enfant
Femmes	208	158	50
Hommes	120	17	103
	En couple	Avec enfant	Sans enfant
Femmes	64	58	6
Hommes	58	47	11

71% des personnes accompagnées se déclarent seules (célibataire, divorcée, séparée, veuve). **Parmi les femmes, 76% sont seules avec un ou plusieurs enfants à charge**. Cette donnée indique un des principaux freins à la recherche d'emploi, compte tenu des difficultés à accepter de faire garder son ou ses enfants et d'autre part de la pénurie des modes de garde.
En début d'accompagnement, nous orientons les personnes concernées vers les structures susceptibles de les aider dans ces démarches (Relais Parents/Enfants, Ram, La Balle au Bond) .
Les hommes seuls représentent 26% de notre public

Situation d'hébergement

	SDF	Hébergé famille/amis	Structure d'Hébergement	Caravane	Locataire en titre	Accédant à la propriété	Propriétaire
Femmes	0	67 (25%)	11 (4%)	13 (4,5%)	166 (61%)	1 (0,5%)	14 (5%)
Hommes	7 (4%)	86 (48%)	7 (4%)	6 (3,5%)	65 (36,5%)	0	7 (4%)
Total 450	7 (1,5%)	153 (34 %)	18 (4%)	19 (4%)	231 (51,5%)	1 (0,2%)	21 (4,5%)
	Total en logement précaire : 43,5%						

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Une majorité des bénéficiares suivis sont locataires en titre, ce qui exprime une situation plutôt stable. La part des hébergés est néammoins conséquente (34%) elle est constituée d'une majorité d'hommes.

Niveau de scolarité

niveau scolaire	Femme	Homme	**2012**	2011	2010
Niv.9 (étranger sans eq)	5	5	**2.5%**	6%	10%
Jamais scolarisé	17	8	**5,5%**		
Niv.6 (Primaire)	49	31	**18%**	10.5 %	12%
Niv.5bis Collège	66	52	**26 %**	26.5%	24%
Niv.5 (CAP, BEP, BEPC)	65	37	**22.5%**	30%	30%
Niv.4 (Bac)	34	23	**12.5%**	16%	15%
Niv.1, 2, 3 supérieur Bac	36	22	**13%**	11%	9%
TOTAL:	272	178			

- 48,5% du public possède un niveau 5 /5bis
- 25.5% ont un niveau égal ou supérieur au bac (27% en 2011)
- 49.5% des personnes ont quitté le système scolaire **sans qualification** ou diplôme (6/ 5 bis) contre 37% en 2011.

Le niveau 5/5bis reste majoritairement représenté, il est cependant en baisse en faveur d'une augmentation sensible des personnes qui quittent le système scolaire sans qualification (49.5% en 2012 contre 36 % en 2011).

L'âge des personnes au RSA

Classe d'âge	Femme	Homme	2012	2011	2010
< 26 ans	24	1	5.5%	9%	6%
26/35 ans	126	86	**47 %**	45%	41%
36/45 ans	86	46	**29.5%**	28%	32.5%
46/55 ans	28	23	11,5%	10.5%	15%
> 55 ans	8	22	6.5%	7.5%	5.5%
TOTAL:	272	178			

La classe d'âge la plus représentée demeure les 26/35 ans, un public relativement jeune.
Les plus moins de 26 ans et les plus âgés (plus de 55 ans) constitue au fil des années une population stable.

CHELLES : ETAPES DE PARCOURS REALISEES ENTRE LE 01/01/2012 ET LE 31/12/2012

Sur 450 accompagnés

Classification par Action	Nombre d'étapes
CREATION d'entreperise	**17**
Accompagnement post création	14
Accompagnement pré création	3
EMPLOI	**23**
CDD temps complet	7
CDI temps complet	16
EMPLOI DE PARCOURS	**74**
CDD temps partiel	30
CDI temps partiel	18
Contrat Unique d'Insertion 2010 (C.A.E)	9
Mission AI : associations intermédiaires	4

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Mission Entreprise Travail Temporaire	13
AIDE MOBILISEE PAR LE REFERENT	30
APRE : aide pour le retour à l'emploi	17
Fil Solidaire	13
FORMATION	**28**
Formation Initiale et Continue	3
Hôtellerie- Restauration-Tourisme	1
Permis B et autres	11
Formation Artisanale ou industrielle	2
Services Administratifs & Commerciaux	3
Service aux personnes & collectivités	8
PACK INSERTION CG77	**48**
Atelier Linguistique Nord Centre 2010-2013	1
Du Sport à l'emploi 2010-2013	5
Théâtre	5
Aide à l'élaboration du Projet Professionnel 2010-2013	7
Bilan Médico socio professionnel 2010-2013	6
Place et sens du travail 2010-2013	2
Formation Bureautique 2010-2013	11
Initiation Informatique - Passeport Internet 2010-2013	4
Lien Social/Bien-être 2010-2013	3
Techniques de recherche d'emploi 2010 2013	4
Prestations AAVE (ateliers)	**33**
Ateliers Collectifs Point recherche d'emploi /Présentation des outils	**22**

TAUX D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE
(Emploi- Emploi de parcours- création de son propre emploi)
114 **personnes ont occupé une activité professionnelle en 2012 soit 25%**

CHELLES– VENTILATION PAR MOTIF DE SORTIES (sur 450 en 2012)

Nature /Motif	2012	2011	2010
Positives	**50**	**43**	**26**
Création de son propre emploi	6		
AVE - CDD > = 25 heures hebdo et à 6 mois	6	16	12
AVE - CDI > = 25 heures hebdo	34	23	9
Intérim	1	2	5
AVE - Formation professionnelle, qualifiante ou diplômant	3	2	0
Autres	**100**	**90**	**44**
AVE - Changement de Référent Emploi (hors AAVE)	13	17	3
AVE - Réorientation service social (santé etc.)	14	13	11
CG - Changement de droits (AAH, etc.)	3	2	6
CG - Décès	0	1	
CG - Déménagement	15	14	4
CG - Radiation RSA - Sortie RSA Socle	8	8	5
CG - Suspension Equipe Pluridisciplinaire	47	35	15
Total général	**150**	**133**	**70**

Un tiers sort positivement grâce à un retour à l'activité professionnelle

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Regard sur le territoire de Lagny

PROFIL DES BENEFICIAIRES DE LAGNY

Canton	2012	2012	2011	2010
Canton de Lagny	143	**37 %**	**35%**	34,5%
Canton de Thorigny	153	**39,5%**	**44%**	41%
Canton de Crécy	90	**23,5%**	**21%**	24.5%
Total:	**386**			

A l'opposé de Chelles, les personnes suivies par l'AVE sur le territoire de la MDS de Lagny sont largement réparties sur les 3 cantons. La proportion des cantons reste relativement stable par rapport à 2010, le canton de Thorigny est en baisse ce contrairement à la tendance de ce secteur.

Beaucoup de familles monoparentales

Situation Familiale	Seul(e)	Avec enfant	Sans enfant
Femmes	162	116	46
Hommes	129	14	115
	En couple	Avec enfant	Sans enfant
Femmes	43	41	2
Hommes	52	36	16

Comme sur le territoire de Chelles, les personnes seules constituent la grande majorité du public suivi (75%).

Situation d'hébergement :

	SDF	Hébergé famille/amis	Structure d'hébergement	Caravane	Locataire en titre	Accédant à la propriété	Propriétaire
Femmes	0	63 (30,5%)	6 (3%)	7 (3,5%)	122 (59,5%)	1 (0,5%)	6 (3%)
Hommes	4 (2%)	70 (39%)	4 (2%)	7 (3,5%)	86 (48,5%)	0	10 (5%)
386	4 (1%)	133 (34,5%)	10 (2,8%)	14 (3,5%)	208 (54%)	1 (0,2%)	16 (4%)
	Total en logement précaire : 41,8%						

Sans revenu, ou avec seulement le RSA, la situation de logement peut très vite se dégrader, les loyers impayés…

Niveau de scolarité

Niveau scolaire	Femme	Homme	2012	2011	2010
Niv.9 (étranger sans eq)	5	1	**1,5%**	4 %	4%
Jamais scolarisé	1	0	**0,5%**		
Niv.6 (Primaire)	18	15	**8,5%**	10%	11%
Niv.5bis Collège	25	19	**11,5%**	14%	14%
Niv.5 (CAP, BEP, BEPC)	75	79	**40%**	38%	36%
Niv.4 (Bac)	45	37	**21%**	18%	18%
Niv.1,2,3 supérieur Bac	36	30	**17%**	16%	17%
TOTAL:	205	181			

A l'instar de Chelles, le niveau scolaire 5 /5 bis est majoritairement représenté (51.5%).
22% quittent le système scolaire sans diplôme et sans qualification.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

38% ont un niveau supérieur ou égal au Baccalauréat. Ce résultat (en augmentation par rapport à 2011), différencie le secteur de Lagny de celui de Chelles (où il y a seulement 25% de diplômés bac ou supérieur).

L'âge des personnes au RSA

Classes d'âge	Femme	Homme	2012	2011	2010
< 26 ans	24	1	6.5%	10.5%	6%
26/35 ans	97	87	**47.5%**	44,5%	43%
36/45 ans	47	50	**25.5%**	23,5%	28%
46/55 ans	31	30	16%	17%	19%
> 55 ans	6	13	4.5%	4.5%	4%
TOTAL:	205	181			

Les classes d'âge 26/35 ans est majoritairement représentée (47% du public reçu), cette caractéristique est commune au secteur de Chelles

LAGNY- ETAPES DE PARCOURS REALISEES ENTRE LE 01/01/2011 ET LE 31/12/2012

Sur 386 accompagnés

Classification /Action	Nombre d'étapes
CREATION	**38**
Accompagnement post création	25
Accompagnement pré création	13
EMPLOI	**40**
CDD temps complet	23
CDI temps complet	17
EMPLOI DE PARCOURS	**141**
CDD temps partiel	36
CDI temps partiel	43
Contrat Unique d'Insertion 2010 (C.A.E)	13
Mission AI : associations intermédiaires	20
Mission Entreprise Travail Temporaire	29
AIDE MOBILISEE PAR LE REFERENT	**21**
APRE : aide pour le retour à l'emploi	17
Fil Solidaire	4
FORMATION	**33**
Formation Initiale et Continue	4
Hôtellerie- Restauration-Tourisme	3
Permis B et autres	12
Formation Artisanale ou industrielle	2
Service Administratifs & Commerciaux	2
Service aux personnes & collectivité	10
PACK INSERTION CG77	**5**
Atelier Linguistique Nord Centre 2010-2013	2
Formation Bureautique 2010-2013	1
Techniques de recherche d'emploi 2010 2013	2
Prestations AAVE (ateliers)	**15**
Ateliers Collectifs Point recherche d'emploi /Présentation des outils	**26**

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

TAUX D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE
(Emploi- Emploi de parcours- création de son propre emploi)
169 personnes ont occupé une activité professionnelle en 2012 soit 43 %

LAGNY– VENTILATION PAR MOTIF DE SORTIES Sur 386 accompagnés en 2012

Nature /Motif	2012	2011	2010
Positive	**53**	**34**	**16**
Création de son propre emploi	4	3	1
AVE - CDD > = 25 heures hebdo et à 6 mois	21	16	10
AVE - CDI > = 25 heures hebdo	24	15	4
Intérim	1	0	0
AVE - CAE	3	0	1
Autre	**129**	**112**	**43**
AVE – Abandon-Fin de correspondance	2	1	0
AVE - Changement de Référent Emploi (hors AAVE)	41	30	9
AVE - Réorientation service social (santé etc.)	17	16	8
CG - Chgt de droits (AAH, etc.)	2	3	0
CG - Décès	1	1	0
CG - Déménagement	20	27	3
CG - Radiation RSA - Sortie RSA Socle	5	22	13
CG - Suspension EP	41	12	10
Total général	182	146	60

Ateliers collectifs animés et co-animés par l'AVE en 2012

L'atelier « L'emploi et moi », est mensuel. Il est animé exclusivement par un conseiller AVE pour les bénéficiaires en accompagnement. L'objectif est d'optimiser l'organisation de sa recherche d'emploi, d'élaborer les bons outils (lettre, CV), savoir où et comment chercher, comprendre le fonctionnement du marché du travail et favoriser la prise de parole.
Chaque atelier est organisé en 2 séances d'une demi-journée, il est destiné à un groupe de 10 à 12 personnes, il se déroule dans nos locaux à Chelles mais aussi à Lagny et à Chessy en alternance ; ceci afin de maintenir le lien avec les partenaires du territoire et de travailler la mobilité des personnes en suivi.

L'atelier « Faire le point sur votre recherche d'emploi », est co-animé avec un Conseiller de Pôle Emploi et un Conseiller de la Mission Locale.
L'objectif est d'inciter les bénéficiaires à s'exprimer sur le parcours, d'apprendre à prendre la parole (prémices l'entretien de recrutement), et de les amener à identifier leurs besoins et leurs freins ainsi que de les informer sur les recrutements en cours.
Pour chaque structure, cet atelier permet aussi de faire vivre le réseau, de s'échanger de l'information sur les outils du territoire. Cet atelier se déroule sur une demi-journée mensuellement, il permet d'accueillir un groupe de 12 personnes, il se déroule dans les locaux de Pôle Emploi de Chelles.

L'atelier « Valoriser ses acquis et son expérience », est co-animé avec un conseiller du Service Intercommunal de l'emploi et de la Mission locale.
L'objectif est de permettre à la personne de s'approprier son CV, de savoir parler de son expérience, de mettre en valeur ses savoirs être et ses savoirs faire.
La finalité étant d'être pertinent en entretien d'embauche, les simulations d'entretien sont organisées avec des parrains (anciens chefs d'entreprise) afin de mettre la personne en situation.
Cet atelier se déroule sur 2 journées entières chaque mois, il a lieu dans les locaux du Service Intercommunal de l'Emploi à Chelles chaque mois, pour un groupe de 10 à 12 personnes.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

L'atelier « Préparation à une rencontre pour l'emploi », est co-animé par les conseillers AVE des territoires de Mitry, Roissy, Torcy et Chelles-Lagny.
En fonction d'un évènement sur le territoire élargi, par exemple : Les rencontres pour l'emploi organisée chaque année en Octobre au Centrex de Lognes. Il s'agit de préparer un groupe en recherche active d'emploi à participer au Forum, d'affiner son CV, se l'approprier, savoir parler de son expérience, maitriser les techniques de l'entretien.

En 2012, nous avons pu développer la réflexion inter-ave et inter-partenaire et mis en place divers modules. Nous avons participé à la co-animation de plusieurs ateliers sur lesquels nous avons positionné nos publics. Comme attendu, ces ateliers se sont révélés positifs en terme de ressentis pour les personnes mais aussi en terme de dynamique impulsée.

● Les collaborations externes

On le voit, tous ces travaux nécessitent de nombreuses collaborations avec les autres acteurs de l'emploi cités ci dessus. Ils demandent aussi de s'informer des évolutions législatives et du marché de l'emploi.

Nous remercions particulièrement la mairie de Chelles qui a mis à notre disposition des bureaux spacieux, et la mairie de Lagny qui nous prête des locaux dans la Maison des associations rue Vacheresse et le SAN de Val d'Europe qui nous permet d'effectuer aussi une permanence à Chessy dans la Maison du Service Public.

Il est peut être moins connu que nous entretenons des **liens avec les entreprises.** La relation avec elles sur l'année 2012 a été réalisée par l'ensemble de l'équipe.
Dans le cadre de l'action « Profession Emploi » en lien avec un réseau d'entreprise, le Conseil Général via Initiatives 77 organise des rencontres destinées à créer du lien entre les conseillers emploi et les entreprises qui recrutent, forment et s'engagent dans la lutte contre l'exclusion. Une découverte d'un éventail de métiers est ainsi rendu possible. Par la suite il est plus facile d'orienter le chercheur d'emploi, de lever les préjugés liés aux postes.
Ainsi de multiples visites d'entreprises ont été réalisées par les conseillers sur l'année (Carrefour, Disney, Groupe Flo, Domus vi, Vinci, etc…). Ces visites nous ont permis d'avoir des contacts directs avec les employeurs potentiels du secteur mais pas forcément des offres d'emplois concrètes.
Les possibilités de réaliser des Evaluations en Milieu de Travail peuvent être un outil pertinent dans un parcours d'insertion
Par ailleurs, nous avons organisés dans nos locaux une session de recrutement avec l'agence de travail temporaire RANDSTAD afin de proposer des emplois au sein de l'entreprise SODIS à Lagny sur Marne sur des postes en logistique.
Nous restons en veille par rapport aux offres qui circulent (sites internet, offres via le réseau) afin de proposer à nos suivis des postes vacants susceptibles de leur correspondre.

Avec les chargés de mission du **Conseil Général** de nombreuses rencontres se font. Nos conseillers sont consultés sur les évolutions possibles de l'action.
A Melun le **comité de pilotage** a réuni les coordinateurs d'AVE et les présidents d'associations pour rendre compte de l'évaluation annuelle. Ceci permet de comparer notre travail par rapport à d'autres AAVE.
Le Conseil général nous a informé que pour les 12 associations animant des AVE, la convention a été prolongée d'un an au terme duquel il y aura un **nouvel appel à projet émis par le CG. Nous y répondrons**.

Le Conseil Général a publié un avenant au *Programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion* qui rend compte du travail des AVE. Chelles et Lagny figurent en bonne place. Tous les échos de nos partenaires soulignent le bon travail réalisé par les salariés de notre équipe AVE. Qu'ils en soient tous remerciés.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

3/ RAPPORT D'ORIENTATION 2013

« Qui trop embrasse, mal étreint ». Il nous faut donc préciser nos perspectives et nos priorités afin de ne pas rester dans le flou. Cernons les objectifs à court et moyens termes à mettre en œuvre. Le budget prévisionnel en estime les coûts et les ressources nécessaires. Cette démarche balisera notre année et permettra en fin d'exercice d'évaluer leur réalisation.

A- PERSPECTIVES POUR NOTRE ASSOCIATION

Voir la finalité : Dans chaque service il faudra continuer de s'approprier notre **projet associatif** pour chercher à le mettre en œuvre et approfondir les méthodes concrètes d'accompagnement des personnes.

L'insertion commence par la participation : A la suite de beaucoup d'associations, nous explorerons les chemins d'une plus grande **participation des usagers.** Cette pédagogie participe au recouvrement de leur dignité et à leur accès à la citoyenneté. Une **enquête auprès des personnes reçues** dans nos services permettra de leur donner la parole et de mieux cerner leurs aspirations puis de faire connaître leurs attentes.

Notre histoire : Pour commencer la préparation du **30ème anniversaire** (2014/2015) nous inviterons prochainement tous les membres du CCAF à rêver sur la manière de fêter nos 30 ans afin que cet événement serve la cause des sans-abri. Il s'agira de collecter les idées, voir ce qui demandera une mise en route dès 2013.

Avec les salariés nous chercherons à élaborer un **Accord d'entreprise** qui récapitulera nos pratiques actuelles et nos réponses à leurs souhaits afin de se doter d'un cadre de référence pour les relations de la direction avec les membres du personnel. Ceci devant rester dans les limites des possibilités financières de notre association.

Au plan de l'organisation : Pour le développement des missions du CCAF et permettre un soutien logistique aux membres du bureau nous allons mettre en place un secrétariat de l'association.

Au plan de la communication : Nous testerons quelques soirées publiques pour faire connaître les publics que nous servons, nos actions et celles de nos partenaires. Nous devrons aussi poursuivre nos diffusions pour motiver de nouveaux donateurs et de nouveaux bénévoles car il faut élargir nos compétences.
Nous voulons poursuivre les collaborations avec nos **partenaires** et le travail de lobbying après des décideurs pour faire entendre les besoins des sans-abri.

Au plan financier : Pour la pérennité du CCAF et la mise en œuvre de ses orientations, nous viserons à diversifier nos ressources financières. Il faudra continuer les relations avec les réseaux constituant le CCAF. Mais aussi rechercher des idées de produits à vendre. Se faire davantage connaitre des fondations et clubs et explorer les possibilités de mécénat ou sponsoring par des entreprises locales.

B - PERSPECTIVES POUR L'ACCUEIL DE JOUR EN 2013

Il faut trouver **d'urgence de nouveaux bénévoles** note avec raison Anne Buchsensutz. *« Avoir **davantage de bénévoles** pour pouvoir dépasser le stade du simple service et prendre le temps d'être à l'écoute des accueillis »* remarque Danièle Cordisco.
Il faudra aussi améliorer l'articulation avec le vestiaire du Secours catholique.

Mettre en place la **pédagogie des ateliers « malins ensemble »**, pour un accompagnement plus collectif sur les papiers, le logement, la recherche d'emploi… Pour cela acquérir des compétences et se spécialiser par domaines. Ne pas hésiter à faire venir des partenaires pour les mettre en lien avec les accueillis : ADSEA, SAJED, CAF, CARED…
Poursuivre les rencontres avec les institutions concernées pour servir la **santé mentale des accueillis**.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Continuer l'amélioration des locaux et de l'équipement matérielle :

- Améliorer le bureau pour faciliter les entretiens des travailleuses sociales avec les personnes accompagnées.
- Installer une borne électronique (Fondation Abbé Pierre) permettrait d'assurer la sauvegarde numérique des documents administratifs (carte d'identité, attestations diverses) des sans abris victimes de nombreux vols ou de pertes.
- Ajouter un sèche-linge, remettre en peinture la plus ancienne douche et le WC.
- Créer des casiers pour développer les possibilités de la bagagerie qui a commencé à la demande des accueillis.
- Soulager les bénévoles en demandant un nouveau contrat à la CARED pour une personne pour 2h de ménage par semaine, occasion de donner du travail à un accueilli.
- Participer à la transformation de l'entrée du sous-sol par l'association ste Bathilde. Il s'agit de creuser le passage d'une rampe d'accès et de créer des portes pour éviter la pénétration du froid.

C - PERSPECTIVES DOMICILIATION – COURRIER EN 2013

- Nous devrons recruter et former de **nouveaux bénévoles** pour renforcer l'équipe.
- Et investir dans un **nouvel ordinateur**, support technique indispensable à ce travail.
- Nous avons peu de temps pour échanger avec les personnes lors de la distribution du courrier. Par contre on pourra distribuer progressivement des **informations stimulantes** dans le hamac de chaque domicilié, par exemple : le livret CAF, le dépliant RSA, le livret d'accueil CCAF et le tract d'invitation CCAF aux ateliers malins, signaler l'existence de Culture du cœur… C'est une forme d'accompagnement pour leur réinsertion.

D - PERSPECTIVES FOYER ANDRE ROUX EN 2013

Elles sont de différents niveaux :

- Dans la configuration du foyer actuel il faut absolument que nous arrivions à faire bouger l'effectif actuel, ceci veut dire que nous ayons pu trouver des solutions satisfaisantes permettant à des résidents d'avoir eu **accès à un logement autonome** de droit commun et ainsi libérer des places au profit de nouveaux bénéficiaires de notre accueil.
- Nous sommes dans l'attente d'une **augmentation de notre capacité d'accueil** par la mise à disposition d'un ou deux appartements supplémentaires. Une récente rencontre avec notre bailleur MCH (Marne et Chantereine Habitat) nous a confirmé le fait que notre demande de nouveaux appartements restait prioritaire pour notre interlocuteur. Des que nous aurons ces nouveaux logements il faudra les meubler et organiser les admissions.
- Poursuivre l'étude de toute opportunité pouvant aboutir à l'élaboration d'un projet beaucoup plus vaste, une **MAISON MULTI SERVICE POUR ET AVEC LES SANS ABRIS.** Ceci est un projet à moyen terme dont nous aurons l'occasion de reparler. Pour offrir un **logement** aux nombreuses personnes à la rue, poursuivre nos démarches et les collaborations pour associer des institutions à la réalisation de ce projet.
- Au **plan de l'animation** nous chercherons à faire plus de propositions stimulantes aux résidents en instituant un affichage dans chaque appartement et en proposant l'inscription aux ateliers « Malins ensemble »

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

E - PERSPECTIVES AVE EN 2013

Le suivi individuel classique s'avère insuffisant la dynamique de groupe permet de stimuler le public.
Il nous parait nécessaire de pouvoir **proposer des ateliers hebdomadaires**. Nous avons des locaux suffisamment spacieux pour pouvoir offrir ce type de prestations, il nous faut nous équiper en matériel informatique.

Par ailleurs, le travail mené avec la DIHCS (Conseil général) sur la priorisation des publics devrait nous mener à court terme à effectuer un **accompagnement plus soutenu** (rdv tous les 15 jours) pour une partie de notre file active.
Dans l'esprit de **mutualisation entre AAVE** Nord-Ouest Seine et Marne, nous travaillons également à la mise en place d'un atelier « Elaboration du projet Professionnel ». Ce module disparait du futur Pack Insertion, il n'a pas donné satisfaction tel qu'il se déroulait. Mais l'outil demeure nécessaire pour une partie des bénéficiaires qui doivent construire un projet d'emploi réaliste et réalisable. Se regrouper à plusieurs structures nous permet d'imaginer une animation tournante (moins de temps de conseiller pour chacun) et de disposer de quelques places (2 à 3 bénéficiaires par AAVE) ce qui répond aux besoins.

Pour les **femmes seules avec enfants**, freinées dans leur recherche d'emploi par manque de garde, un travail de l'AVE avec la CAF vise à mobiliser des assistantes maternelles pour solutionner ce problème.

Au plan matériel, après les bureaux de Chelles nous prévoyons l'amélioration du bureau de Lagny, renouvellement de son mobilier usagé et changement de moquette. Il nous faudra aussi compléter l'équipement en ordinateurs en consultation à Chelles et trouver un nouveau fournisseur en téléphonie.

Fin 2013 le **nouvel appel à projet** sera émis par le Conseil général en décembre, il nous faudra l'étudier afin de définir la réponse du CCAF qu'il donnera en 2014.

CONCLUSIONS DU RAPPORT

Nous avons vécu cette année 2012 avec passion pour agir dans ce vaste chantier de l'insertion sociale. C'est un enjeu de justice pour nos frères privés du minimum vital.

Merci à tous celles et ceux qui ont contribué à cette action du CCAF, les donateurs, les bénévoles, salariés et les nombreux partenaires. Nous tenons à remercier particulièrement les amis qui ont souhaité terminer leur mandat :

- Bernard Loyson qui a porté le foyer puis a passé le flambeau à Michel Gazagne.
- Jacques Morel notre trésorier, qui restera représentant de l'Association Familiale Protestante au CA.
- Jean Philippe Chartrain, notre vice président et Marianne son épouse qui sont actifs au CCAF depuis 1985, ayant commencé très jeunes leur implication dans cette solidarité, ils nous ont montré le chemin.
- Un chaleureux merci également à Anne Buchsensutz qui a coordonné avec tact notre accueil de jour depuis 2003. Elle passe la main à Danièle Cordisco mais reste notre efficace secrétaire.
- Gisèle Labbé partie en cours d'année pour rejoindre le peuple Algérien.

Chacun d'eux a guidé mes premiers pas de président, je leur en suis très reconnaissant.

Pour renouveler et compléter notre équipe, je vous invite à élire de nouveaux administrateurs.

Il nous faut continuer d'être des « **serviteurs vrais** » comme l'écrivait Jean Besset en 1987 (voir page 51). Car les défis de la précarité nous attendent. Nous avons tous besoin des uns et de autres pour y faire face : les bénévoles et donateurs, les salariés et les administrateurs, nos communautés respectives et nos partenaires des autres associations et des pouvoirs publics.
Chacun à notre place nous devons tous être acteurs pour aller de l'avant, faire la guerre à la précarité et **tisser sans cesse la fraternité avec les plus démunis**.

Pour le Conseil d'administration
François Anger, président du CCAF

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

4/ RAPPORT FINANCIER

A - BILAN FINANCIER 2012

- **Regard du trésorier**

Tout d'abord, merci, encore et encore merci pour tous les **donateurs** et soutiens privés !
Que de temps consacré et de dons généreux de votre part ! Ainsi, grâce à vous tous, le CCAF est bien vivant par ses actions quotidiennes.

Nous sommes également reconnaissants envers les **soutiens publics** qui nous ont permis d'assurer l'activité d'hébergement , le service de l'accueil et de l'accompagnement vers l'emploi toute l'année.

Je ne vais pas revenir sur les actions exceptionnelles effectuées cette année ; elles vous ont déjà été présentées. Je ne ferai que quelques petites remarques comptables.
A ce propos, je n'oublie pas, bien sûr, **notre comptable**, Didier Smets, que je remercie pour le soin permanent qu'il apporte à ce suivi depuis son bureau à la mairie de Chelles et qui veille à ce que nos comptes puissent être bien certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes.

Nous avions à exécuter en 2012 un budget de plus de 500 K€ ; nous terminons l'exercice avec un excédent de 19 K€ ; si on tient compte de la recette exceptionnelle de 14 K€ pour un contrat d'insertion, on a effectué un atterrissage à 5 000 € près, **soit à 1 % près** !
Mieux, si on focalise sur l'ensemble des services Pauvreté-Précarité, l'équilibre est réalisé cette année à 58 € près sur plus de 200 000 € !

Ces performances ont été réalisées grâce à l'implication permanente du bureau et du conseil d'administration, mais surtout du Président et de la **commission financière**. Stratégie de recherche de subventions, rationalisation des dépenses, redynamisation des dons via une communication soutenue sur les actions menées (même et jusque sur Facebook !), élaboration du budget 2013, tout a été fait pour que le CCAF soit toujours plus efficace et accroisse encore nos actions en faveur des plus démunis sur l'année en cours.

Bravo à tous et continuons dans cette direction !

Jacques Morel, trésorier
Représentant de l'Association familiale protestante

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

LIBELLES	A.V.E BUDGET 2012	A.V.E COMPTES 2012	AVE BUDGET 2013	FOYERS BUDGET 2012	FOYERS COMPTES 2012	FOYERS BUDGET 2013	ACCUEIL BUDGET 2012	ACCUEIL COURRIER COMPTES 2012	ACCUEIL BUDGET 2013	TOTAL PAUVRETE PRECARITE BUDGET 2012	TOTAL PAUVRETE PRECARITE COMPTES 2012	TOTAL PAUVRETE PRECARITE BUDJET 2013	TOTAL BUDGET 2012	TOTAL COMPTES 2012	TOTAL BUDGET 2013
	BILAN analytique 2012 et BUDGET 2013														
				Pauvreté précarité											
PRODUITS D'EXPLOITATION															
Mécénat d'entreprises									10 000,00			10 000,00			10 000,00
Fondations												0,00			0,00
Ventes diverses									1 000,00			1 000,00			1 000,00
Subvention CAF									5 000,00			5 000,00			5 000,00
Subvention ARS									5 000,00			5 000,00			5 000,00
Subvention Conseil Général	274 491,00	274 491,00	275 000,00				17 800,00	4 450,00		17 800,00	4 450,00	0,00	292 291,00	278 941,00	275 000,00
Subvention DDCS				99 280,00	99 280,00	100 000,00				99 280,00	99 280,00	100 000,00	99 280,00	99 280,00	100 000,00
Subvention Mairies							2 000,00	250,00	2 750,00	2 000,00	250,00	2 750,00	2 000,00	250,00	2 750,00
Subvention Marne et Chantereine							4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
Subvention crédit mutuel							500,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
Cotisations et dons							7 000,00	9 070,00	8 000,00	7 000,00	9 070,00	8 000,00	7 000,00	9 070,00	8 000,00
Secours catholique								6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
Dons A.C.Orthodoxe							30,00	15,00	30,00	30,00	15,00	30,00	30,00	15,00	30,00
Dons A.F.Protestante							600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00	600,00
Dons St Bathilde							500,00		0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
Participation hébergement				42 000,00	44 040,00	42 000,00				42 000,00	44 040,00	42 000,00	42 000,00	44 040,00	42 000,00
TOTAL DES PRODUITS	**274 491,00**	**274 491,00**	**275 000,00**	**141 280,00**	**143 320,00**	**142 000,00**	**32 630,00**	**24 585,00**	**43 080,00**	**173 910,00**	**167 905,00**	**185 080,00**	**448 401,00**	**442 396,00**	**460 080,00**
CHARGES D'EXPLOITATION															
1/ Fonctionnement	**47 820,00**	**38 388,30**	**35 700,00**	**61 880,00**	**54 876,34**	**56 850,00**	**9 180,00**	**14 280,74**	**16 400,00**	**71 060,00**	**69 157,08**	**73 250,00**	**118 880,00**	**107 545,38**	**108 950,00**
Eau Gaz Électricité	2 500,00	1 782,12	1 800,00	2 500,00	3 090,10	3 200,00	4 200,00		0,00	6 700,00	3 090,10	3 200,00	9 200,00	4 872,22	5 000,00
Petit matériel, Frs diverses	3 500,00	2 142,44	1 500,00	4 000,00	1 256,45	1 300,00	500,00	3 417,44	1 200,00	4 500,00	4 673,89	2 500,00	8 000,00	6 816,33	4 000,00
Matériel d'investissement	4 300,00	6 309,91	3 000,00		486,34	1 300,00		1 604,75	1 200,00	0,00	2 091,09	2 500,00	4 300,00	8 401,00	5 500,00
Fournitures de bureau HD	1 500,00	1 797,91	600,00	500,00	728,99	700,00		156,27	200,00	500,00	885,26	900,00	2 000,00	2 683,17	1 500,00
Fournitures bureau domiciliation						0,00	100,00		300,00	100,00	0,00	300,00	100,00	0,00	300,00
Crédit bail téléphonie	5 200,00	5 179,83	5 200,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	5 179,83	5 200,00
Loyers et charges	6 000,00	5 840,06	6 600,00	40 000,00	42 310,31	43 000,00		4 200,00	3 400,00	40 000,00	46 510,31	46 400,00	46 000,00	52 350,37	53 000,00
Entretien, produits, travaux	4 000,00	1 378,81	2 000,00	3 000,00	2 296,11	1 500,00	200,00	446,49	500,00	3 200,00	2 742,60	2 000,00	7 200,00	4 121,41	4 000,00
Assurance	720,00	560,86	700,00	1 230,00	1 495,35	1 250,00	500,00		500,00	1 730,00	1 495,35	1 750,00	2 450,00	2 056,21	2 450,00
Documentation formation	1 000,00	507,80	600,00	1 000,00	132,00	500,00	200,00	955,16	400,00	1 200,00	1 087,16	900,00	2 200,00	1 594,96	1 500,00
Honoraires Com Compte, Psy	2 000,00	336,63	400,00	3 000,00	336,73	400,00		336,64	5 400,00	3 000,00	673,37	5 800,00	5 000,00	1 010,00	6 200,00
Annonces, insertions	500,00		300,00	1 000,00		200,00			0,00	1 000,00	0,00	200,00	1 500,00	0,00	500,00
Formation suivies	4 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	800,00	1 000,00		200,00	2 000,00	1 000,00	1 000,00	6 000,00	2 000,00	2 000,00
Missions, déplacements	5 500,00	4 793,78	5 000,00	2 000,00	431,28	500,00	2 000,00	741,57	1 000,00	4 000,00	1 172,85	1 500,00	9 500,00	5 966,63	6 500,00
Publicité-Communication	1 000,00	1 037,11	1 100,00	1 000,00	386,84	1 100,00		1 635,64	1 000,00	1 000,00	2 022,48	2 100,00	2 000,00	3 059,59	3 200,00
Téléphone	4 000,00	2 658,29	2 700,00	1 000,00	564,15	600,00	300,00	656,99	700,00	1 300,00	1 221,14	1 300,00	5 300,00	3 879,43	4 000,00
Affranchissement HD	2 000,00	2 838,61	3 000,00	600,00	200,98	300,00		129,79	150,00	600,00	330,77	450,00	2 600,00	3 169,38	3 450,00
Affranchissement domiciliation							180,00		150,00	180,00	0,00	150,00	180,00	0,00	150,00
Cotisations CC et TU					100,00	100,00			100,00	0,00	100,00	200,00	0,00	100,00	200,00
Services bancaires	100,00	224,14	200,00	50,00	60,71	100,00			0,00	50,00	60,71	100,00	150,00	284,85	300,00
Non imputé										**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2/ Frais de personnel + CP	**226 090,00**	**226 908,06**	**251 770,00**	**59 240,00**	**60 187,70**	**67 380,00**	**30 160,00**	**35 135,00**	**40 825,00**	**89 400,00**	**95 322,70**	**108 205,00**	**315 490,00**	**322 230,76**	**359 975,00**
Rémunérations	152 600,00	156 651,10	170 000,00	33 100,00	34 695,59	37 000,00	20 400,00	24 274,73	25 500,00	53 500,00	58 970,32	62 500,00	206 100,00	215 621,42	232 500,00
Charges sociales	57 600,00	57 353,77	68 400,00	13 900,00	13 737,56	18 000,00	7 600,00	9 156,82	12 000,00	21 500,00	22 894,38	30 000,00	79 100,00	80 248,15	98 400,00
Formation professionnelle	830,00	830,96	870,00	180,00	366,85	380,00	120,00	124,59	125,00	300,00	491,44	505,00	1 130,00	1 322,40	1 375,00
Taxe sur les salaires	13 500,00	9 766,00	10 000,00	3 060,00	2 190,00	2 500,00	2 040,00	1 460,00	1 500,00	5 100,00	3 650,00	4 000,00	18 600,00	13 416,00	14 000,00
CARED	1 560,00	2 306,23	2 500,00	9 000,00	9 197,70	9 500,00		118,86	1 700,00	9 000,00	9 316,56	11 200,00	10 560,00	11 622,79	13 700,00
3/ Aide sociale	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 500,00**	**446,40**	**480,00**	**8 950,00**	**10 455,67**	**12 420,00**	**15 450,00**	**10 902,07**	**12 900,00**	**15 450,00**	**10 902,07**	**12 900,00**
Nourritures			0,00	3 500,00	424,39	450,00	8 000,00	9 206,07	10 550,00	11 500,00	9 630,46	11 000,00	11 500,00	9 630,46	11 000,00
Hygiène			0,00	1 500,00	22,01	30,00	200,00	685,99	870,00	1 700,00	708,00	900,00	1 700,00	708,00	900,00
Aides diverses			0,00	1 500,00			750,00	563,61	1 000,00	2 250,00	563,61	1 000,00	2 250,00	563,61	1 000,00
4/ Autres charges	**581,00**	**4 229,34**	**800,00**	**500,00**	**679,30**	**0,00**	**500,00**	**854,70**	**1 000,00**	**1 000,00**	**1 534,00**	**1 000,00**	**1 581,00**	**5 763,34**	**1 800,00**
Dotation aux amortissements	581,00	882,84	800,00			0,00			1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	581,00	882,84	1 800,00
Dotation aux provisions (primes)		3 346,50	0,00		669,30	0,00		446,20	0,00	0,00	1 115,50	0,00	0,00	4 462,00	0,00
Dons libéralités			0,00	500,00	10,00	0,00	500,00	408,50	0,00	1 000,00	418,50	0,00	1 000,00	418,50	0,00
TOTAL DES CHARGES	**274 491,00**	**269 525,70**	**288 270,00**	**128 120,00**	**116 189,74**	**124 710,00**	**48 790,00**	**60 726,11**	**70 645,00**	**176 910,00**	**176 915,85**	**195 355,00**	**451 401,00**	**446 441,55**	**483 625,00**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**0,00**	**4 965,30**	**-13 270,00**	**13 160,00**	**27 130,26**	**17 290,00**	**-16 160,00**	**-36 141,11**	**-27 565,00**	**-3 000,00**	**-9 010,85**	**-10 275,00**	**-3 000,00**	**-4 045,55**	**-23 545,00**
Opérations financières															
Produits financiers							7 000,00	14 570,39	8 000,00	7 000,00	14 570,39	8 000,00	7 000,00	14 570,39	8 000,00
Frais financiers										0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Résultat financier	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 000,00**	**14 570,39**	**8 000,00**	**7 000,00**	**14 570,39**	**8 000,00**	**7 000,00**	**14 570,39**	**8 000,00**
RESULTAT COURANT	**0,00**	**4 965,30**	**-13 270,00**	**13 160,00**	**27 130,26**	**17 290,00**	**-9 160,00**	**-21 570,72**	**-19 565,00**	**4 000,00**	**5 559,54**	**-2 275,00**	**4 000,00**	**10 524,84**	**-15 545,00**
Opérations exceptionnelles															
Produits exceptionnels					604,20			133,92		0,00	738,12	0,00	0,00	738,12	0,00
Q.P Subventions virées										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrat unique d'insertion Q.P prise en charge		14 205,56								0,00	0,00	0,00	0,00	14 205,56	0,00
Reprise sur provisions				22 476,00			30 000,00	30 000,00		52 476,00	30 000,00	0,00	52 476,00	30 000,00	0,00
Total des produits exceptionnels	**0,00**	**14 205,56**	**0,00**	**22 476,00**	**604,20**	**0,00**	**30 000,00**	**30 133,92**	**0,00**	**52 476,00**	**30 738,12**	**0,00**	**52 476,00**	**44 943,68**	**0,00**
Charges exceptionnelles				4 000,00	6 239,04					4 000,00	6 239,04	0,00	4 000,00	6 239,04	0,00
Tribunal				22 476,00						22 476,00	0,00	0,00	22 476,00	0,00	0,00
Divers-aménagements							30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
Dotations aux provisions										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**26 476,00**	**6 239,04**	**0,00**	**30 000,00**	**30 000,00**	**0,00**	**56 476,00**	**36 239,04**	**0,00**	**56 476,00**	**36 239,04**	**0,00**
Résultat exceptionnel	**0,00**	**14 205,56**	**0,00**	**-4 000,00**	**-5 634,84**	**0,00**	**0,00**	**133,92**	**0,00**	**-4 000,00**	**-5 500,92**	**0,00**	**-4 000,00**	**8 704,64**	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS	**274 491,00**	**288 696,56**	**275 000,00**	**163 756,00**	**143 924,20**	**142 000,00**	**69 630,00**	**69 289,31**	**51 080,00**	**233 386,00**	**213 213,51**	**193 080,00**	**507 877,00**	**501 910,07**	**468 080,00**
TOTAL DES CHARGES	**274 491,00**	**269 525,70**	**288 270,00**	**154 596,00**	**122 428,78**	**124 710,00**	**78 790,00**	**90 726,11**	**70 645,00**	**233 386,00**	**213 154,89**	**195 355,00**	**507 877,00**	**482 680,59**	**483 625,00**
RESULTAT	**0,00**	**19 170,86**	**-13 270,00**	**9 160,00**	**21 495,42**	**17 290,00**	**-9 160,00**	**-21 436,80**	**-19 565,00**	**0,00**	**58,62**	**-2 275,00**	**0,00**	**19 229,48**	**-15 545,00**
Vérification	0,00	19 170,86	-13 270,00	9 160,00	21 495,42	17 290,00	-9 160,00	-21 436,80	-19 565,00	0,00	58,62	-2 275,00	0,00	19 229,48	-15 545,00

Les colonnes « Pauvreté précarité » totalisent l'accueil, le foyer et la domiciliation (incluse dans l'accueil)

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Bilan 2012 visualisé

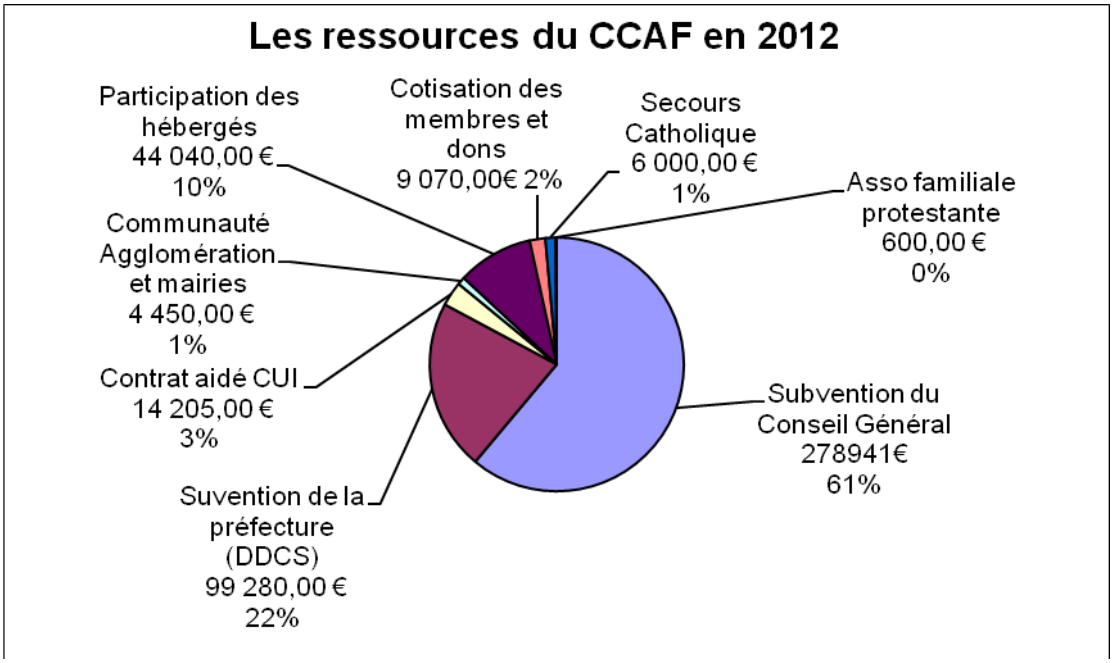

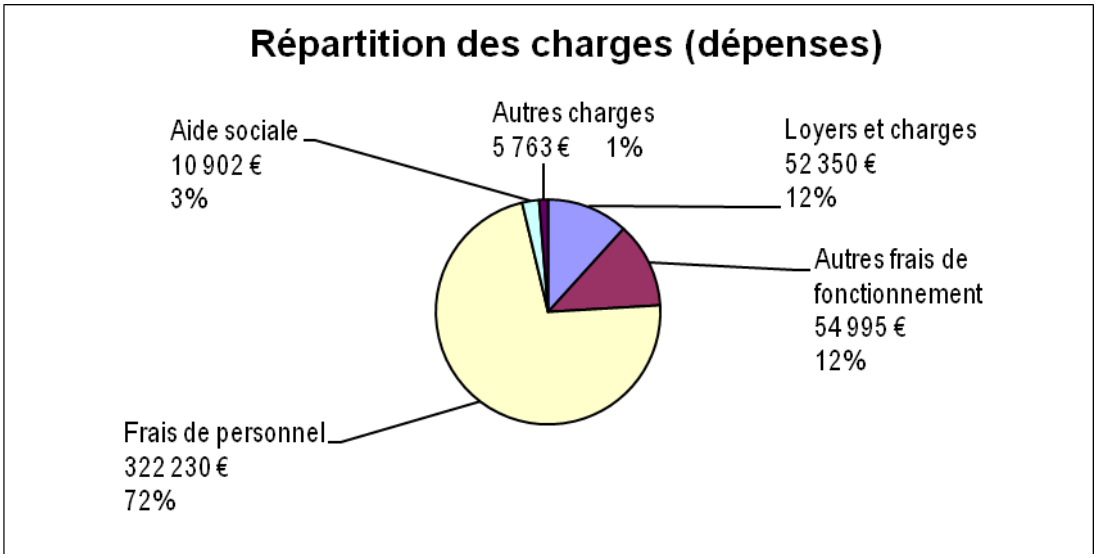

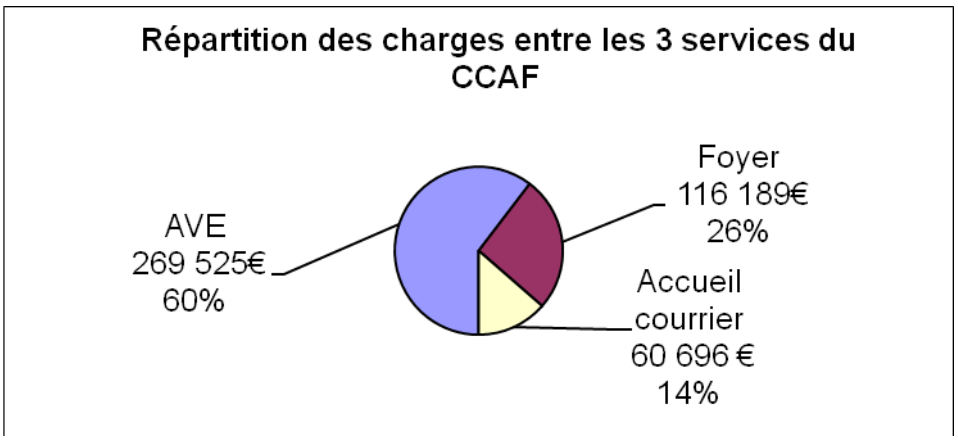

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Un réseau de solidarité

● Les recherches de soutiens financiers

La commission finance a renforcé les contacts avec les collectivités publiques qui nous soutiennent et a commencé des contacts parmi les fondations (Fondation de France, Fondation Notre Dame, Fondation des aéroports de Paris, Fondation Abbé Pierre…) Des rencontres ont eu lieu avec la délégation départementale du Secours Catholique qui a décidé de nous soutenir à nouveau. De même le contact est repris avec la Fédération de l'Entraide Protestante. Guy Leconte a proposé dans la Société St Vincent de Paul qu'un legs soit en partie affecté à notre projet d'hébergement. Pour ce projet d'autres partenaires sont également recherchés. Mais ce souci n'est pas encore porté ensemble.

● Les dons en nature

Beaucoup de vêtements sont apportés par des anonymes à la Roseraie pour le Secours catholique et le CCAF et par la paroisse orthodoxe dont il est difficile d'estimer la valeur. Voir tableau page 50.
Des produits alimentaires et des produits d'hygiène et autre ont été collectés dans leurs familles par les collégiens et lycéens Gasnier Guy avant Noël pour une valeur de 1607€.
Des commerçants font également des dons appréciés. Que tous ces acteurs en soient remerciés.

● L'estimation du bénévolat

Si la compétence ne peut être estimée, le nombre d'heures données est plus facilement quantifiable.

Domaines du CCAF	**Nombre de bénévoles**	**Nb d'heures**	**Valeur SMIC** 9,40€ de l'heure
Accueil	22	3700 H	
Domiciliation	10	1800 H	
Foyer	2	200 H	
AVE	2	60 H	
Animation générale : CA, Bureau, commissions, représentations externes, compte rendus, les rédactions de dossiers, démarches administratives, information...	CA :12 Plus les membres des commissions	1000 H	
Total	**35 bénévoles**	**6760 H**	**63 544€**

Le bénévolat, c'est aussi de l'essence et du temps de transport donné pour effectuer le service.

● Services rendus

Comme d'autres associations, notre comptabilité est tenue par le Service Vie associative de la Mairie de Chelles. Nous tenons à remercier la municipalité pour ce travail offert et Monsieur Didier Smets pour sa compétence et sa rigueur. La municipalité offre également les repas du foyer et un loyer abordable pour l'AVE. La paroisse catholique offre à moindre coût le sous-sol de la Roseraie pour l'accueil et la domiciliation.

● Coût annuel de nos services par usager

En relisant le bilan financier, si l'on met en rapport le coût de chacun de nos services au nombre d'usagers accueillis on obtient le tableau ci-dessous. Pour l'AVE, le calcul est fait sur la base des personnes reçues pour l'orientation (reçues 1 fois) ajoutées aux personnes accompagnées (reçues plusieurs fois). Le coût de la domiciliation est compté dans l'accueil. Evidement la nature et la durée du service rendu n'est pas la même selon les services. Il s'agit ici de moyennes.
Mais il est à remarquer que **grâce à notre type d'organisation, au travail bénévole et aux dons en nature, et services de nos partenaires, on obtient des coûts par usager imbattables**. A noter aussi que pour le foyer, un quart du coût est supporté par les hébergés eux-mêmes.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Bilan 2012	Accueil Et courrier	AVE	Foyer	Total CCAF
Public 2012	585 accueillis + 231 autres domiciliés	1171 orientés + 838 accompagnés	17 hébergés	2 842
Bilan des charges 2012	60 529€	269 525€	116 189€	446 245
Coût annuel par personne	74,17€	134, 15€	6834,64€	**157,02 €**

B- BUDGET PREVISIONNEL 2013

Ce budget a pour objectif de permettre au CCAF un développement du service rendu. Globalement il a la **même structure que les précédents.** Il est réaliste sur le montant des subventions habituelles, tout comme sur les dépenses de fonctionnement qui sont calculées au plus juste. Il soutient l'action des services actuels tout en permettant de préparer l'avenir comme indiqué dans les **orientations** présentées ci dessus.

Pour les mettre en œuvre il faut **mobiliser de nouvelles ressources**. Leur recherche devrait engager tous les membres de l'association en prenant le temps d'échanger sur des questions simples :

- Quelles personnes autour de moi pourraient être invitées à devenir donateurs ?
- Quels autres lycées pourraient être sollicités pour collecter des dons en nature ?
- Quelles entreprises, commerces, fondations, institutions pourraient être sollicitées ?
- Quels objets symboliques pourraient être vendus ?
- Quels événements, concert… pourrait on créer ?

Autant de pistes à explorer !

Pour être plus efficace dans la **recherche de subventions** nous comptons sur la commission finances pour bâtir les dossiers en lien avec les membres du bureau. Nous avons commencé à approcher plusieurs partenaires potentiels. Nous allons intensifier ces contacts (CAF, Fondations, Entreprises…).

N'ayant pas encore de réponses sur la recherche de **nouveaux appartements** pour l'extension du foyer, cet objectif n'apparait donc pas dans ce prévisionnel. Mais nous espérons qu'il faudra meubler ces logements dans l'année. Si cette extension du foyer devait se réaliser en 2013, elle ferait l'objet d'un budget annexe examiné et validé par le conseil d'administration. Cela apparaitra donc en bilan 2013.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Rapport du commissaire aux comptes

CABINET BRIET

Parc des Tuileries
39, rue de l'Ormeteau - BP 238
77646 CHELLES CEDEX

AUDIT ASSISTANCE COMPTABLE

Tél. : 01 60 08 16 30
Fax : 01 64 21 50 64
E-mail : contact@cabinetbriet.fr

COLLECTIF.CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
C.C.A.F.
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
86, avenue Albert Caillou
77500 CHELLES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous m'avez confié, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

S.A.R.L. au capital de 16 000 €, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région Paris Ile-de-France
R.C.S. MEAUX B 479 350 050 - SIRET 479 350 050 00015 - APE 6920 Z

- II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CHELLES,
Le 18 Février 2013

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

ANNEXES

PROJET ASSOCIATIF DU CCAF :

LA REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DEMUNIES

Projet présenté dans le cadre du Programme Départemental d'insertion des allocataires du RSA et des personnes les plus démunies.

Dans le cadre de la lutte contre la **pauvreté** et la **précarité** le CCAF soutient et accompagne les démarches de réinsertion sociale des SDF et des bénéficiaires du RSA par un ensemble d'actions et de services dont les visées sont présentées ci-dessous.

LE CONTEXTE DU PROJET

Situé dans la banlieue Est de l'Ile de France, Chelles connait à la fois un développement démographique et l'arrivée de populations qui ne peuvent plus assumer les loyers parisiens. D'autres arrivent de province ou par les migrations internationales. Dans le contexte de performance soutenue, des personnes ne peuvent suivre le rythme et deviennent marginalisées. L'endettement, le chômage, le manque de formation professionnelle, le manque de logements accessibles, la maladie, l'alcoolisme, ou l'analphabétisme et les ruptures familiales… font que de nombreuses personnes se retrouvent à la rue, dans des squats, mal logées, en errance. Certaines obtiennent des petits emplois mais leurs rémunérations ne leur permettent pas d'accéder à un logement décent. Ces situations parfois accumulées sont humiliantes et décourageantes.
Les services sociaux et quelques associations viennent en aide à cette population mais c'est encore insuffisant au regard des besoins. Par exemple Chelles n'offre pas assez de places d'hébergement et d'accès au logement.
Ces réalités motivent l'action du CCAF dans les diverses dimensions présentées ci dessous.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet global de l'association CCAF est stipulé dans ses statuts :

« Favoriser et développer toutes activités sociales et culturelles…
Accueillir les plus démunis, sans condition ni distinction d'origine, de nationalité ou de religion.
Accompagner au mieux ces personnes vers leur insertion sociale. »

Ce projet global se décline en 6 objectifs fondamentaux qui guident nos initiatives concrètes :

1/ Accueillir pour répondre aux besoins de première nécessité

C'est la première mission de notre service Accueil de Jour où les personnes dans le besoin, sans discrimination, peuvent être reçues pour **se nourrir et accéder à un ensemble de services**. En effet dans ce lieu les personnes peuvent se doucher, faire laver leur linge, bénéficier du vestiaire, accéder au téléphone et à Internet, emprunter des livres ou jeux à la bibliothèque, s'initier à l'art plastique, et être conseillées dans leurs démarches par des travailleurs sociaux et des bénévoles.
Nos locaux ont été récemment réaménagés (cuisine, douches et laverie) et remis en peinture. Notre objectif est aussi cette année de créer une bagagerie sécurisée où les sans-abri pourront déposer leurs valises comme ils le demandent actuellement. Par ces services concrets immédiats, notre objectif est de tisser une relation de confiance qui sera la base donnant la possibilité d'avancer sur les objectifs ci-dessous.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté

Nos services **d'Accueil de Jour, de Domiciliation et d'Hébergement** veulent permettre aux personnes de mettre à jour leur situation et leurs papiers (trop souvent volés, perdus ou détruits par la pluie). Cet objectif demande d'aider les personnes à faire les démarches auprès des administrations pour être en règle, recouvrer leurs droits et comprendre leurs devoirs de citoyen. Par exemple s'inscrire sur les listes électorales.
La démarche de **Domiciliation** permet aux personnes d'être reconnues, d'avancer dans leurs démarches administratives et de recherche d'emploi. Elle leur donne la possibilité de correspondre et de recevoir les documents des administrations et les courriers de leurs familles.
Nous avons en projet d'obtenir une bagagerie électronique qui permettra aux personnes en très grande précarité de mettre en mémoire leurs documents et papiers d'identité, si souvent perdus.

3/ Améliorer la santé et l'accès aux soins

La vie dans la rue est violente, non seulement par le fait des conflits entre SDF, mais aussi et surtout parce que leurs conditions de vie sans protection ruinent leur santé. De nombreuses pathologies sont constatées. Notre objectif est donc de donner les premiers petits soins par la présence **d'infirmières bénévoles à l'accueil de jour**. C'est aussi dans un deuxième temps de permettre aux malades d'accéder aux soins en les orientant vers des médecins, des dentistes ou les hôpitaux. C'est pourquoi tous les services de santé et les associations concernées ont été visités par la responsable de l'accueil. Avec le CCAS de la mairie de Chelles une rencontre entre ces différents acteurs a permis une information mutuelle et a débouché sur la création d'un groupe de travail régulier pour échanger nos pratiques et améliorer l'accompagnement sanitaire des personnes accueillies.

4/ Permettre de se loger décemment

Il s'agit d'aider les sans-abri et mal logés à **trouver un hébergement** décent et à accéder **au logement social**. Dans l'urgence le 115 est contacté. Des informations sur les démarches à effectuer sont données et des formulaires Cerfa sont établis avec les demandeurs. L'invitation à contacter une assistante sociale est également faite chaque fois.
De plus le CCAF a ouvert **4 appartements relais** (pension de famille) permettant à 17 hommes d'avoir une chambre individuelle et de réapprendre la gestion d'un appartement et la vie de quartier. Le CCAF a enclenché une procédure auprès des bailleurs pour augmenter ce parc d'appartements afin de pouvoir offrir davantage de places d'hébergement. L'objectif est que les résidents retrouvent du travail et accèdent à un logement social de droit commun. Un tiers d'entre eux travaille. Ces personnes sont donc en chemin vers l'autonomie souhaitée. D'autre part, avec les résidents maintenant retraités, des places en maison de retraite sont recherchées, afin de permettre la fluidité d'un type d'habitat à un autre et l'accueil de nouveaux résidents.
Une collaboration du CCAF est en cours avec plusieurs organismes de logement très social pour répondre à la demande locale. C'est un nouvel objectif qui va nous mobiliser.

5/ Ouvrir à la culture et à la formation

A l'Accueil de Jour, mettre à disposition des journaux, ouvrir la **bibliothèque** et faire accéder des personnes sans domicile à des spectacles, leur permet de découvrir d'autres horizons et de se réintégrer, puis d'échanger sur les émotions ressenties. Dans ce cadre, le CCAF adhère à l'association **« Culture du cœur »** et propose aux personnes accueillies et aux résidents du foyer les places offertes par cet organisme. Il nous faudra trouver les moyens d'offrir cette possibilité aux personnes inscrites à la domiciliation.
D'autre part nous mettons en lien les plus jeunes avec la Mission Locale pour leur permettre d'accéder à des **formations professionnelles** qualifiantes. Il faut souvent stimuler pour aider des jeunes à sauter le pas.
C'est évidement aussi l'objectif de notre service d'Accompagnement Vers l'Emploi décrit ci dessous.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

6/ Mettre en route vers l'emploi

Notre service Accompagnement Vers l'Emploi (AVE), avec ses conseillers en insertion professionnelle a une double mission de service public par convention avec le Conseil général. Elle concerne chaque année de nombreux allocataires du RSA (1600 en 2011). L'objectif **de l'entretien d'orientation** est de recevoir chaque personne pour comprendre sa situation et l'orienter vers un référent, soit vers Pôle Emploi, si elle est proche de l'emploi, soit vers la Maison Des Solidarités si des problèmes de santé important existent, soit vers l'AVE elle-même ou autre structures. Commence alors la 2ème mission proprement dite d'**accompagnement** vers l'emploi, mobilisant les outils mis à disposition par le Conseil Général. Une série de rendez-vous suivis aideront l'allocataire, par des entretiens personnalisés et des ateliers plus collectifs, à trouver un chemin approprié.

D'autre part, il n'est pas rare que des personnes à **l'Accueil de Jour** demandent d'être aidées dans la rédaction de CV ou de lettres de motivation afin de rechercher du travail, de répondre aux petites annonces. Les bénévoles se transforment alors en écrivains publics ou initient au traitement de texte par ordinateurs. Dans ce but l'accès au téléphone est également offert. Notre rôle est aussi de mettre en lien les chercheurs d'emplois avec la CARED (association intermédiaire locale) qui offre des missions ponctuelles permettant de s'approcher du monde du travail.

UNE METHODE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

Les 6 objectifs ci-dessus sont en interaction les uns avec les autres puisque souvent une même personne est concernée. Ils nécessitent d'autre part de s'adapter aux personnes, à leurs situations et de mettre en œuvre une pédagogie d'accompagnement social globale par des entretiens individuels et des ateliers d'échanges plus collectifs. Il s'agit de comprendre l'ensemble des difficultés de la personne. Tout est lié : comment rechercher un emploi quand une personne n'a pas où dormir, que sa santé n'est pas rétablie, que sa formation professionnelle est incomplète ou qu'elle n'a pas de garde pour ces enfants ? Il faut donc bien discerner les obstacles qu'elle rencontre, puis au cours des entretiens lui donner confiance dans ses potentialités. L'objectif est de faire progressivement émerger un nouveau projet de vie qui remette la personne en perspective. Ouvrir un avenir possible demande de se tenir au côté des personnes pour leur donner toutes les informations utiles pour leurs démarches et si besoin les aider dans leurs réalisations.

Ce suivi respectueux veille à stimuler des changements progressifs de comportement et à permettre à la personne d'accéder à ses droits de citoyen, tout en découvrant ses devoirs vis-à-vis de la société. Il faut savoir persévérer en cas d'échecs pour qu'à terme la personne prenne son autonomie.

PARTENAIRES DU PROJET :

Porter ces 6 objectifs ne veut pas dire tout faire nous-mêmes. Au contraire notre méthode mobilise tous les acteurs spécialisés. Ceci nécessite un intense travail en réseau pour se mettre en lien avec d'autres compétences dans les services sociaux et les autres associations et pour permettre aux personnes d'y être accueillies comme il se doit pour faire avancer leur situation.

LES RESULTATS ATTENDUS ET LES INDICATEURS POUR LES EVALUER :

L'important est de donner les moyens aux personnes de se reconstruire. Les progrès humains sont difficilement quantifiables. Au cours de l'action, des contacts fréquents permettent d'évaluer les progrès, de modifier les orientations initiales ou de tenter de remotiver ou réorienter les personnes bénéficiant de nos services. Un bilan est réalisé à partir de ces contacts (voir rapport d'activité annuel). En fin de période, quand c'est possible, un bilan global sera établi sur le parcours de chaque bénéficiaire.

Les administrateurs veillent sur la qualité des services offerts. D'autre part, une méthode d'évaluation de nos services sera complétée par mise en place avec une enquête auprès des usagers et de quelques partenaires.

L'évaluation doit vérifier la mise en œuvre des six objectifs décrit ci-dessus, en termes d'insertion sociale et d'accès à l'emploi.

Résultats en termes d'insertion sociale (au plan de l'Accueil de Jour, de la Domiciliation, et du Foyer)

Ceux-ci concernent essentiellement le lien social, la reprise d'autonomie et de confiance en soi. On évaluera :

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

- La qualité fraternelle d'accueil dans nos permanences,
- L'information fournie aux usagers pour une meilleure connaissance des services publics et des associations spécialisées afin d'avancer dans leurs démarches de réinsertion,
- L'accès aux droits par la mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté,
- L'obtention de places d'hébergement et de logement et le lien avec les structures concernées,
- La mise en lien avec les services de santé.

Résultats en termes d'insertion professionnelle (service d'Accompagnement Vers l'Emploi)
Ceux ci concernent également le lien social, la reprise d'autonomie et de confiance en soi. On évaluera :

- La qualité fraternelle d'accueil dans nos permanences,
- L'information fournie aux usagers pour une meilleure connaissance des services publics et du monde de l'entreprise afin d'avancer dans leurs démarches de recherche d'emploi,
- L'accès aux droits par la mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté, les solutions permettant de dépasser les freins au retour à l'emploi,
- Les retours à la formation des personnes au chômage.
- la mise en contact avec des employeurs potentiels et le retour à l'emploi

Les statistiques et les activités sont évaluées et commentées à l'occasion de comités de pilotage semestriels auxquels participent des représentants de la DDCS, DIH, MDS, Municipalité, ADSEA.

CONCLUSION

Par son action et ce projet de réinsertion sociale des personnes démunies, le CCAF concourt au plan départemental de lutte contre la précarité.
Le CCAF est ouvert à des collaborations dans ce cadre et prêt à recevoir des conseils pour réaliser sa mission.
Il compte sur les collectivités locales, le Conseil Général et les services de l'Etat pour mener à bien ce projet dans l'intérêt général des personnes les plus démunies de notre société. Elles sont riches de potentialités à mettre au service de la collectivité.

Texte adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration
du 23 octobre 2012

SIGLES UTILISES DANS CE RAPPORT

AME : Aide médicale d'Etat
ASH : revue d'Actualité sociale hebdomadaire
DALO : loi instituant le droit au logement opposable
RSA : Revenu de solidarité active

Institutions

AAVE: Associations animant des service d'accompagnement vers l'emploi
ADSEA: Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
ARS : Agence régionale de la santé
CAF: Caisse d'allocation familial
CARED: cellule d'aide à la recherché d'emploi pour les personnes en difficulté
CCAS: Centre communal d'action social
DDCS: Direction départementale de la cohésion sociale de la Préfecture
DIH: Direction de l'insertion et de l'habitat du Conseil general
FNARS :Fédération nationale des association de réinsertion sociale
IRTS : Institut régional du travail social (école des travailleurs sociaux basée à Neuilly /Marne)
MDS: Maison des solidarités du Conseil Général
SAJED: Service d'aide aux jeunes en difficulté

Voir aussi en page 14

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Organigramme du CCAF 2012

Assemblée générale (annuelle)

Composition : adhérents et membres de droit (environ 107 invités à jour de cotisation)
Rôle : entendre le rapport annuel, élire le CA, voter le bilan financier et le budget prévisionnel

Conseil d'administration (tous les 2 mois)

Composition : élus en AG et membres de droit
Rôle : décisions stratégiques, défini le projet associatif et en est le garant entre les AG
L Berlot, O Vatar, J Morel, J Clouet, M F D'Ornano, G Leconte,
JPh Chartrain, A Buchsenschutz, JC Tupinier, B Ngay, B Charpy, F Anger.

Commission juridique et finances :

démarches administratives
règlement intérieur, contrats
obtention d'agréments,
subventions, suivi du budget,
reçus donateurs, assurances,
ressources humaines
Animé par Fr Anger
B Ngay, M Gazagne, Arlette
J Ph C, MF Ornano, J Morel
(Didier Smets : comptable)

Bureau du CA (tous les 2 mois)

Rôle : gérer, animer l'association, CA et services…
Composition
Président : François Anger
Vice président : Jean Philippe Chartrain
Secrétaire : Anne Buchsenschutz
Secrétaire adjoint Jean Claude Tupinier
Trésorier : Jacques Morel
Trésorier adjoint : Bernard Ngay
(Invités Foyer : M Gazagne, Courrier : B Charpy)

Communication

préparation des moyens et des initiatives externes
Animé par François Anger
A Garcia, B N'Gay, J F Maurice

Projet hébergement

FA, MG, JF M, EV, L M
avec partenaires

Groupe santé animé par

Anne Buchsenschutz
NC … avec partenaires

Maintenance : François Serrano Michel Labreuil — Informatique : Bernard Ngay (ces 3 postes dépendent du Pt)

Les services :	Courrier	Accueil	Foyer	AVE
Responsables	Bruno Charpy	Anne Buchs	Michel Gazagne	J Ph Chartrain, Fr Anger
Salariés		Naima CHEFFAH Dorothy BOUDINET + Stagiaire : Jennifer Anthony Cross (CARED)		Patricia RADIC Jean René NTEDI Arnauld SAUNIER Laetitia TISON Claire-Lise FOND Nathalie Garbouka F ménage CARED
Bénévoles	Françoise Charpy J François Maurice Daniel Fricano Mariane Chartrain Arlette Briet M Antoinette Hayes Catherine Chalat François Serrano	Henri Le Tiec Monika Presles Sylvie Boulogne M Claude Beurrois Francine Galichet Anne Gracia Bernard N'Gay Danièle Cordisco Samira Duffaure François Anger Madeleine Place Annie Lambermont Francine Quiroga Jannet Alfred Isabelle Del Rey infirmière Simone Jaillet infirmière Dominique Baudet Nicole Kozilovics Madeleine et M Agnès J NGuyen, M Meyongo		
Structures	Rencontre bénévoles	Rencontre des bénévoles	Rencontre du service	Rencontre des salariés
Rythme	2 à 3 par an ?	Chaque début de mois	1 fois par semaine	le mardi après midi
services publics	**Comités de pilotage** : MDS, Conseil Général, CCAS, Préfecture, ADSEA			**Comité de pilotage**

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Dons en nature reçus au CCAF en 2012

Merci a tous ceux qui contribuent à faire baisser nos dépenses et à améliorer notre service.

Nature du don	Utilisation	Date	Coordonnées du donateur
Vêtements	Vestiaire	Souvent	Anonymes
Vêtements de femme sur-tout	Vestiaire	24 aout	Micheline Labiausse Chelles
Vêtements et couvertures	Distribués au grand froid	Noel 2011	Collège lycée Gasnier Guy
Pantalons et costumes	Vestiaire	Mai ?	Vêtements Rémy av de la Résistance
Ordinateurs	Consultation AVE et Accueil	Dans l'année	Bernard Ngay Michel Labreuil Frédérique Khayat
Pots de confitures maison, alimentation, laines, Vêtements, divers…	Repas accueil Atelier tricot Vestiaire	Année	Communauté orthodoxe
Pains et parfois sandwichs	Repas accueil		Boulangerie Forgin Rue Gambetta Chelles
Produits d'hygiène Alimentation	Accueil	Noel 2012	Lycée Gasnier Guy Chelles Valeur 1600€
?		Noel Carême	Lycée St Laurent Lagny
Locaux à moindre coût	Accueil Domiciliation	année	Paroisse et association ste Ba-thilde
Locaux à moindre coût	AVE Chelles	année	Mairie de Chelles
Locaux à moindre coût	AVE Lagny	année	Mairie de Lagny
Locaux à moindre coût	AVE Chessy	année	SAN de Val d'Europe
Lots divers Produit de beauté	Cadeaux Noel	Déc 2011	Pharmacie de Chelles 2 Société AVON
Lots pour le loto	Barbecue	juin	Plusieurs magasins :
2 Poussettes			?
Brioches et gâteaux Portugais	Alimentation Accueil	Déc et janv	Roberto Gonsalves Chelles

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

ETRE SERVITEUR VRAI

Article de Jean Besset en 1987 peu après de démarrage du CCAF.

Chelles Tables ouvertes

« Au moment ou nous arrêtons le service des tables ouvertes dans le sous-sol du temple de Chelles, j'éprouve le besoin de faire le point de ce que cette expérience a été pour moi.
Elle a d'abord été un appel à être serviteur. Le serviteur, c'est celui qui se soumet à la volonté de son maître et qui exécute ses souhaits. Le démuni, le « fin de droits », le pauvre, le clochard, voilà qui a été mon maître, celui dans le visage duquel, le Seigneur m'a demandé de reconnaître le sien.
Ce n'est pas facile quand on n'est pas chômeur, quand on a le ventre plein, quand on sait où dormir tous les soirs de dire à celui qui vient à notre table : *« Assieds-toi, mets toi à l'aise, je vais te servir »*, et de le faire. Il n'est pas facile d'être dans une situation stable et de se présenter comme le serviteur de celui qui n'a rien. Pour que le courant passe entre nous, malgré la différence de situation, il faut être vrai, il faut vraiment donner à l'autre ce que nous avons l'intention de lui donner : notre bonne volonté, notre patience et surtout notre temps ; sans dissimuler, sans mentir. C'est là que Dieu nous attend, quand il faut écouter, sans sourciller, l'histoire invraisemblable, mêlée de faux et de vrai, pour tenter de nous ébranler, et ensuite, de dire, sans blesser, qu'on ne l'a pas crue, mais qu'on est prêt à faire encore un pas ensemble. C'est toujours quand on a fini, que l'on souffle un peu, qu'on se dépêche pour partir, qu'ils nous demandent ce supplément de temps qu'on leur doit quand même.

Pendant quatre mois d'hiver, j'ai entrainé mes 25 collaborateurs, tant catholiques que protestants à être serviteurs, tous les jours de la semaine, même les jours de fête, et ils ont accepté de le faire, témoignant ainsi d'une profonde empreinte de l'Evangile en eux.
Nos hôtes n'étaient certainement pas des maîtres sévères, ils ont souvent mis la main à la pâte, et tant pis si cette main n'était pas toujours très propre ! Mais ils n'ont jamais été contrains à aider, c'étaient eux les maîtres et nous les serviteurs.
Et maintenant, à quoi leur avons-nous servi ? Les avons-nous vraiment aidés en leur faisant oublier, pendant une heure ou deux qu'ils étaient le rebus de la société, des rejetés, des indésirables, des squatteurs… Je crois avant tout, que nous les avons considérés comme des hommes à part entière, nous avons essayé de les regarder comme nos semblables, sans juger, sans les contraindre, en les respectant et en leur faisant une place dans notre cœur. Les uns sont retournés à la galère, les autres ont repris la route, d'autres sont rentrés dans le rang et ont rejoint la société des gens normaux, et c'est tout ce que l'on peut dire. Avec eux, chaque jour, j'ai suivi la route des disciples d'Emmaüs qui cheminaient sans le savoir avec le Christ, et qui rompaient le pain avec lui. Ils ont certainement été pour moi le visage du Christ, l'ai-je été pour eux ?
Maintenant, ils vont retourner à la galère (ils appellent « galère » leur état de pauvreté douloureuse) et cette image de galère me trouble, car c'est jadis sur des galères que l'on envoyait les asociaux de la foi, les insoumis de la société d'antan. Ils étaient nos ancêtres, on les appelait protestants. Ceux que nous recevons à la table ouverte sont les insoumis du monde d'aujourd'hui, ils refusent d'entrer dans le rang de la société établie. Nos sociétés modernes n'ont pas trouvé le moyen de permettre aux non conformistes de vivre décemment ; et l'existence qu'elle leur permet de mener n'est pas plus heureuse que celle à laquelle le roi Louis XIV contraignait les non-conformistes de la foi. En tant que chrétien, héritier de la Réforme, je ne peux m'empêcher de réagir en protestant. »

Jean Besset

Jean Besset était pasteur à Chelles, fondateur du CCAF avec quelques chrétiens

Article paru le 6 avril 1987 dans Le Christianisme au XXème siècle. Hebdomadaire protestant n°110.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com

Le CCAF remercie ses partenaires

CADA	Lycées Saint Laurent de Lagny	CAF	Crédit Mutuel

Agir en réseau, avec d'autres, pour tisser la solidarité.

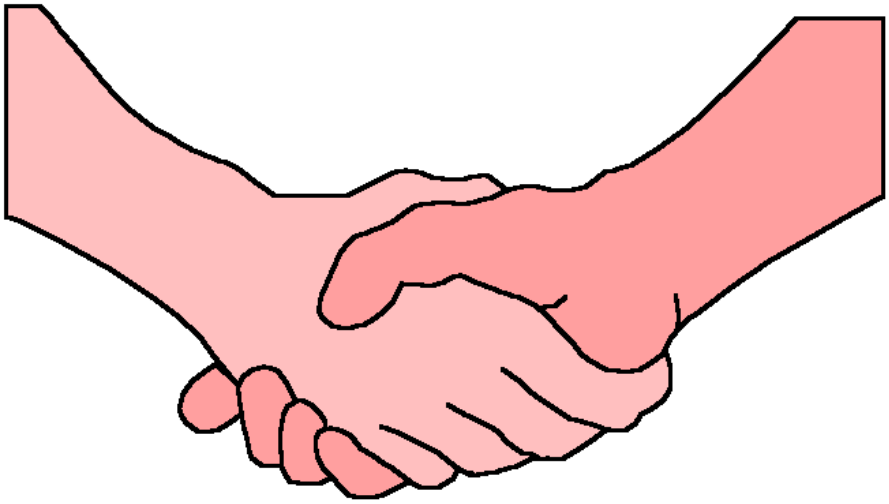

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE
Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex
Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985
Siret : 334 925 922 00026 APE 853H - Tél. : 06.68.56.43.21 Courriel : ccafca@gmail.com